47e Année — 1933 — N° 22

Siège social : 2, RUE SCRIBE, NANTES

Samedi 3 Juin 1933

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

Pour la Publicité, s'adresser :
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015

Un Brin de Causette...

Allez dan comprendre ça : pu que les peuples voulant être en démocratie et pu qui cherchant à avoir des rois et des reines... probable parceque ça faisant joli dans le paysage et qui fallant terjours faire la cour à quèqu'un — ça serait-y qu'a une jolie femme !

Dans la grande démocratie Américaine, le dollar n'est pu roi, mais y continue à asservir en maître et on voye tout plein de têtes couronnées, devant lesquelles s'agenouillent des millions de citoyens assoiffés. Vous avez tous entendu parler du roi du pétrole, du roi de l'acier, du roi de l'aluminium, du roi du tabac, du roi de l'automaboule, du roi de l'acide carbonique, du roi de la brique, du roi des conserves, des rois du cirage, des machines à calculer, et du « chien-chien-gome », du roi des gagnsters... et j'vous faisan grâce des autres majestées, pour point vous faire des cassements de têtes.

Vous avez su que le roi des allumettes — un Suédois comme de juste — s'était suicidé à Paris, parce qu'il avait été détrôné par le roi des briquets. Même chez nous, en France, y a tout plein de rois : c'tui la du charbon, des parfumeurs, des musiques-hall, des p'tits pois ou des camemberts, sans parler de sa Majesté le Fisc, qui voulant nous faire marcher à la baguette, mais point à l'œil !

Le pus joli, à côté de ça, c'est les reines de beauté, qui sont élues dans tertous les pays — jusque chez les Soviets — et qui promenant leur sourire et leur indéfrisable à travers les foules venues pour les admirer ! V'là des semaines que dans tout les gazettes y n'étant pu question que d'savoir qui c'est qui sera élue « Miss Europe », en attendant de devenir « Miss Univers » ? — C'est l'élection au 2e et au 3e degré comme on dit — En « dernière heure » on annonce que c'est « Miss Russie » qu'a décroché la couronne et qui devenant « Miss Europe 1933 ». Les mêmes journaux nous montrent les photos des reines, en visite à Madrid (Espagne) chez les toréadors, où c'est qu'elles ont assisté à des corridas de taureaux — sans descendre dans l'arène. Pu tard on nous les montrera à La Baule, à Dauville, Juan les Pins, Palme Biche ou Honolulu, en attendant que tertous ces reines finissent par « tourner » pour faire du cinéma...

Qu'elles « tournent » ben ou mal c'est point à les envier, chères Mesmoiselles qui m'écoutez et fallant vraiment avoir les idées mal en place, pour faire tant de cas de ces jolies poupées. Au lieu d'élire des reines à tout bout de champ, ferait-on point mieux d'honnorer les véritables reines de nos foyers : nos femmes, nos épouses, travailleuses et mères de familles nombreuses ! Pour celles-là, allez, on fait point de chi-chi et on les porte point su les estrades pour les mettre à l'honneur comme les reines de beauté.

Dimanche dernier, à Varades, a une cérémonie pour les mères de familles nombreuses, y a un orateur qu'a dit tout plein de vérités : « Partout où le culte de la famille, basé sur le respect de la femme, a disparu, la civilisation est inexistante ou décadante... Le rôle de la mère relève d'un sentiment très haut, dont la vaillance ne se départit jamais, même dans l'accomplissement quotidien des devoirs domestiques... En plus de son rôle de maîtresse de maison et de femme, la mère a une tâche primordiale : c'est l'éducation de l'enfant, tâche noble, mais difficile... La reine du monde est la femme qui balance un berceau. »

C'est-y point le pus joli collier de reine que d'avoir des p'tits bras d'enfant autour de son cou ?

maître jeannot

Si votre intérêt est souvent méconnu, si satisfaction n'est pas toujours donnée à vos justes aspirations, c'est la faute de tous ceux qui, parmi vous, ne participent pas à la lutte commune.

Faites donc adhérer vos voisins et amis à notre grand Syndicat des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

La Réduction des Prix des Baux à Ferme

Pendant la période qui s'est écoulée de 1924 à la fin de 1932, les prix des produits agricoles ont subi des variations considérables. Prenons comme exemple les deux principaux produits de nos régions : le blé, la viande. Les cours des blés s'élevaient progressivement jusqu'à 160-170 fr., en 1926-1927, pour se fixer vers 150-155 de 1928 à 1931 et retomber à moins de 100 francs à la fin de 1932. Le kilo de viande, bœuf première qualité, poids vif, montait chaque année, atteignait 5-5.50 en 1930 et début de 1931, et descendait ensuite, pour revenir à 3 francs dans les derniers mois de 1932.

Pendant ces années prospères, propriétaires et fermiers ont cru que les cours élevés des denrées agricoles se maintiendraient. De bonne foi, ils ont conclu des baux, souvent d'assez longue durée, concordant avec les prix pratiqués au moment où ils s'engageaient.

Puis, la crise mondiale nous a atteints : surproduction effrenée de certains pays qui veulent exporter à vil prix leurs stocks excédentaires. Chez nous, sous-consommation due à la diminution du pouvoir d'achat. Notre agriculture souffre durement.

Il est certain que l'exécution stricte de nombreux baux contractés ces dernières années ruinerait les fermiers. S'il est légitime que le propriétaire reçoive la rémunération de son capital terrien, il est non moins juste que celui qui cultive la terre puisse gagner honnêtement sa vie.

C'est pour venir en aide aux fermiers que la loi du 8 avril dernier les a autorisés à demander la réduction de leur prix de ferme. Loi mal faite, qui engendrera bien des difficultés d'application de détail, car ses dispositions sentent trop le compromis entre les tendances divergentes de la Chambre et du Sénat Dans une courte étude, nous ne pourrons qu'analyser ses principales dispositions et leurs conséquences.

I. — A quels baux s'applique la loi ?

Aux baux à ferme, c'est-à-dire aux baux ruraux, de terres, prés, jardins, etc... comprenant, ou non, une maison et des bâtiments d'exploitation.

Baux conclus entre le 1er janvier 1924 et le 11 novembre 1932.

Baux d'une durée d'au moins trois ans et non encore expirés.

Baux payables en argent, ou payables en nature. Remarquons que pour ces derniers, qui impliquent par eux une revision automatique annuelle du prix, suivant les fluctuations des cours, une réduction ne sera possible que quand il paraîtra que les quantités de blé, viande, etc... stipulées sont excessives.

La loi ne s'applique pas au métayage, aux baux à moitié fruits, sauf le cas exceptionnel où le bail à moitié aurait été consenti par un fermier général, ayant lui-même obtenu une réduction sur son prix de ferme. Comment même ces dispositions pourraient-elles, pratiquement s'appliquer ?

II. — De la demande en réduction

Le fermier, qui estime que son prix est trop élevé, dans un délai de trois mois (du 8 avril au 8 juillet 1933), pourra demander la réduction par lettre recommandée, avec avis de réception adressé à son propriétaire (il pouvait aussi dans le premier mois se borner à demander une résiliation pure et simple).

Faute d'accord amiable dans le mois suivant l'envoi de la lettre recommandée, le fermier fait une déclaration au greffe du Tribunal civil et le greffier convoque les parties à comparaître devant le Président du Tribunal.

III. — Des comparutions successives devant le Président du Tribunal

Propriétaires et fermiers doivent en principe, comparaître en personne ; ils peuvent se faire assister d'un avocat ou d'un avoué. Ce n'est qu'en cas d'empêchement véritable et constaté, qu'ils pourront se faire représenter par un avocat ou un avoué.

Le Président fait effort pour les concilier. S'il y a eu cession de bail ou sous-location, il convoque les cessionnaires ou sous-locataires.

Procès-verbal est rédigé si la conciliation réussit. Si non, chaque partie désigne un expert, que le Président charge de faire un rapport sur la valeur locative actuelle de l'exploitation.

Deuxième comparution devant le Président dans le mois qui suit le dépôt du rapport des experts. Le Président est instruit par ce rapport S'il estime que le prix actuel du bail n'est pas excessif, il rejette immédiatement la demande de réduction Dans le cas contraire, il s'efforce de nouveau d'amener les intéressés à un accord. S'il n'y réussit pas, il fixe en toute liberté et indépendance le prix de location qu'il juge équitable et il peut, pour cette fixation, tenir compte des fermages qui ont été payés, ou qui devaient être payés pour 1932.

Troisième comparution quinze jours après devant le Président, qui demande aux parties s'ils acceptent le prix qui est fixé. Si oui, procès-verbal d'accord ; si non, le Président prononce la résiliation du bail et fixe la date de sortie du fermier, qui doit être la fin de la deuxième année suivant l'année de fermage en cours (délai qui peut être prolongé à cinq ans pour les pépinières).

Le délai de sortie ne peut jamais dépasser la fin du bail ; il sera donc raccourci si le bail expire avant la fin des délais de résiliation.

Le fermier a le droit de déclarer au Président qu'il préfère résilier à la fin de l'année qui suivra celle en cours. Il peut également se repentir de son obstination et dans la quinzaine de la décision de la résiliation venir déclarer au Greffe qu'il renonce à son action et préfère continuer son bail sans changement de prix.

Qu'il y ait accord ou résiliation, le prix fixé par le Président, à défaut d'entente différente des parties, s'appliquera à partir de la demande de réduction, c'est-à-dire dès le règlement du premier terme de paiement qui viendra à échéance. Ce prix restera tel, jusqu'à la fin du bail, s'il y a acceptation, ou jusqu'à la sortie du fermier s'il y a résiliation.

Toute cette procédure est exempte de droits de timbre et d'enregistrement et les frais en incombent pour moitié à chaque partie, quel que soit le résultat.

Notons enfin qu'en cas de résiliation avec sortie avant la fin du bail le fermier a droit à une indemnité pour les améliorations foncières durables qu'il a faites avec le consentement écrit du propriétaire, et dont sa sortie prématurée l'empêchera de profiter pendant tout son bail, comme il pouvait légitimement y compter

IV. — De la fixation du nouveau prix.

Remarquons, tout d'abord, que le pouvoir du Président s'applique exclusivement au prix ; il ne peut modifier aucune autre condition du bail.

Quel sera le prix équitable, soit fixé par le Président, soit résultant, à un moment quelconque de la procédure, d'un accord des parties qu'il est désirable de voir se réaliser ?

Evidemment, les deux experts donneront un avis très utile à consulter. Mais n'est-il pas à craindre que, choisis l'un par le propriétaire l'autre par le fermier, ils ne soient fréquemment en désaccord ?

La loi laisse liberté entière au Président de se prononcer en toute équité.

Quelle réduction opérer ? Il semble impossible d'établir une règle applicable à l'ensemble des baux en cours. Les espèces sont trop diverses et les prix sont trop différents, suivant que les baux datent de 1924-1925, ou au contraire de 1929-1930, époque des plus hauts cours des produits agricoles. Ne trouverait-on pas une base beaucoup plus stable de revision dans les prix normaux des fermages, tels qu'ils étaient pratiqués en 1914 ? Les prix actuels des principaux produits de notre région, le blé, la viande notamment, sont sensiblement le triple des prix d'avant guerre. Les produits moins importants : vins, lait beurre, volailles, etc... sont à des prix quatre à cinq fois supérieurs à leur cours de 1914.

Dès lors, n'apparaît-il pas que tout au moins dans la grande majorité des fermes de nos pays, un prix équitable serait assez sensiblement aujourd'hui le prix normal du bail en cours, en 1914, multiplié par 3 à 3.50, suivant les cas. Des règlements tout récents de baux en nature, dont les quantités de denrées n'avaient rien d'excessif, ont donné ce résultat.

Remarque :

Terminons par une observation. Les prix nouveaux fixés d'après la situation agricole actuelle vont être définitifs désormais pour toute la durée du bail. Ils seront trop élevés si la mévente et la baisse des denrées s'accentuent à l'avenir ; ils seront trop faibles si les affaires reprennent et si les cours remontent

Faudra-t-il donc alors une nouvelle loi de coordination ? Les intéressés l'obtiendront-ils ?

Le Président du Tribunal a un pouvoir de décision strictement limité au prix actuel de location. Mais il est tout d'abord le conciliateur, le juge qui s'efforce d'amener les parties à une transaction amiable Ne pourrait-il pas, dans ce rôle, faire comprendre aux propriétaires et aux fermiers les avantages qu'ils auraient pour l'avenir à remplacer leurs baux en argent, dangereux par leur rigidité, par des baux en nature, qui comportent en eux-mêmes des variations annuelles adéquates aux cours moyens des produits de la ferme ?

L. L.

Les Expéditions de Porcs à Paris

La LOIRE-INFERIEURE arrive en tête de tous les départements avec 51.276 porcs

ECHOS

DES ORAGES, accompagnés de grêle, ont dévasté plusieurs vignobles dans la région de Narbonne (Aude). On estime les pertes à 64.000 hectolitres environ. La population est consternée.

⁂

LE DORYPHORE a fait sa réapparition en plusieurs communes dans la Vienne. Près de Châtellerault un important foyer a été découvert.

⁂

LA BRADERIE DE NANTES aura lieu le lundi 12 juin, dans toute la ville, et obtiendra sans doute le même succès que l'an dernier.

⁂

DES COURS DE CIDRERIE et exercices pratiques, d'une durée de dix jours, auront lieu à la Station Pomologique de Caen, du 13 au 23 juin. Le programme est envoyé sur demande. Se hâter, le nombre des auditeurs étant limité.

Coopérative du Syndicat

Stockage des Blés en report

Suivant les ordres reçus du Ministère de l'Agriculture, nous avons commencé la visite des stocks de blés dans les greniers de nos adhérents.

Nous allons poursuivre ces visites pendant le mois de juin. Nous prions les cultivateurs qui ont stocké de vouloir bien mettre de côté la quantité pour laquelle ils ont souscrit, et comme il nous est impossible de leur fixer une heure ou même un jour déterminé, nous leur demandons de s'arranger avec leur voisin, s'ils ont à s'absenter, pour qu'en leur absence l'on puisse voir leur lot de blés.

Nous leur donnerons de vive voix, lors de notre passage, toutes explications utiles.

QUELQUES DICTONS DE JUIN

Pluvieux saint Médard (8 juin)
Est planteur de choux, mangeur de [lard.

⁂

Blés fleuris à saint Barnabé (11 juin)
Présage d'abondance et de qualité.

⁂

A la Fête-Dieu mouillée (15 juin)
Fenaison manquée.

⁂

Eau de saint Jean (24 juin) ôte le vin
Et ne donne pas le pain.

⁂

S'il pleut la veille de saint Pierre (29)
La vinée est réduite au tiers.

Concours de Producteurs de Blé en 1933

M. le Ministre de l'Agriculture a mis à la disposition de l'Office Agricole départemental de la Loire-Inférieure une somme suffisante pour récompenser les meilleures cultures de blés à grand rendement, de variétés acclimatées et pour en propager l'emploi dans le département

En 1933, ce Concours est ouvert dans les cantons de :

La Chapelle-sur-Erdre, Machecoul Bourgneuf-en-Retz, Le Croisic, Guérande, Herbignac, Paimbœuf, Le Pellerin, Pontchâteau, Pornic, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Gildas-des-Bois, Saint-Nazaire, Saint-Père-en-Retz, Savenay, Blain, Derval, Guémené-Penfao, Nozay, Rougé, Saint-Nicolas-de-Redon.

Des Concours cantonaux du premier degré seront institués par les Comices agricoles des cantons désignés ci-dessus et suivis d'un Concours du deuxième degré, entre les quatre premiers lauréats de chaque canton, dans les conditions ci-après :

1° Concours cantonaux du 1er degré

Peuvent seuls concourir les cultivateurs (propriétaires, fermiers et métayers) présentant des champs de blé des variétés ci-après, choisies parmi les meilleures sortes à grand rendement de nom et d'origine connus, acclimatées dans le pays et susceptibles de fournir de la semence :

Noms des variétés : Hybride des Alliés, Japhet, Bon Fermier, Golden-drop ou Rouge d'Ecosse, Rouge de Bordeaux, Vilmorin 23-27-29, ou toutes autres variétés ayant fait leurs preuves, à l'exclusion du blé Tricaud.

Chaque cultivateur devra présenter en blé sélectionné les superficies suivantes :

Dans les exploitations de moins de 10 hectares : 50 ares.

Dans les exploitations de plus de 10 hectares : 1 hectare au moins.

Pour le classement, il sera tenu compte notamment de l'assolement, des engrais employés, de la pureté des variétés cultivées, de l'absence des mauvaises herbes et de la régularité de la végétation.

Les cultivateurs désireux de prendre part au concours devront s'inscrire auprès du Secrétaire du Comice de leur canton avant le 15 juin, dernier délai. Ils lui feront connaître :

1° Leurs noms, prénoms et adresse ;

2° Le nom de la ferme et sa superficie ;

3° la superficie totale cultivée en blés de toute nature ;

4° Pour chaque variété indiquée ci-dessus, la superficie cultivée, le nom et l'origine de cette variété.

Les jurys cantonaux décerneront des prix (dont le plus élevé ne devra pas dépasser 200 francs) aux concurrents dont les mérites seront jugés suffisants. La visite des cultures sera effectuée dans la deuxième quinzaine du mois de juin, par les jurys institués par les Comices.

2° Concours du 2e degré

L'Office Agricole fera procéder dans la première quinzaine de juillet, par un jury spécial présidé par le Directeur des Services agricoles, à la visite des blés classés des quatre premiers lauréats de chaque concours cantonal et distribuera des prix importants aux plus méritants.

Leurs noms seront publiés comme les années précédentes. Mais l'Office Agricole, par suite de la diminution des crédits qui lui sont alloués par le Ministère de l'Agriculture, aura le regret de ne pouvoir accorder à l'automne aucune ristourne aux acheteurs des blés primés au concours du deuxième degré.

Une Plaie des Campagnes

Comment on exploite les Cultivateurs

En ce moment les campagnes sont infestées de filous qui, par des moyens ingénieux, escroquent les malheureux cultivateurs.

Il y a d'abord certains marchands d'engrais dont l'astuce remplace les références et qui pratiquent des opérations diverses mais également douteuses. Tantôt, il s'agit d'un mélange nouveau dont le mérite est célébré par des attestations aussi fausses qu'élogieuses ; tantôt, s'il s'agit d'engrais connus, on vous présente sans garantie un produit dont la qualité et le dosage sont frauduleux ; ou bien encore on vous offre avec garantie des marchandises dont le prix est sensiblement supérieur à celui du syndicat agricole et même du commerce local et que le vendeur parvient à faire accepter grâce à des artifices d'éloquence et de rouerie. Nous connaissons des exemples de ventes qui prouvent que les acheteurs sont souvent bien imprudents.

Un fait extraordinaire nous a été raconté par une professeur d'agriculture. Il paraît qu'un honnête filou parcourt sa région pour offrir aux cultivateurs de l'extrait... de fumier d'Amérique ! Il raconte sérieusement que le Nouveau Monde n'emploie pas le fumier de ferme et qu'un industriel a réussi à extraire de ce fumier tous ses éléments fertilisants et à en faire une préparation analogue à l'extrait de viande. Cette essence de fumier de ferme a, suivant ce charlatan, une puissance extrême de fertilisation et il l'offre à un prix si bas que nombre de cultivateurs se laissent séduire. C'est tentant, à coup sûr. Plus de fumier à transporter au loin ou en montagne, quelques sacs seulement d'une matière incolore et très maniable à répandre, et de plantureuses récoltes sont promises. Seulement quand on s'avise de faire effectuer l'analyse, on s'aperçoit que ce merveilleux engrais est tout simplement de la kaïnite allemande qui, au point de vue agricole, vaut ce qu'elle vaut mais qu'on peut se procurer à bien meilleur compte n'importe où.

Ailleurs, des gens offrent des aliments concentrés pour le bétail. La composition, bien entendu, reste secrète, mais quels résultats on promet ! Avec quelques sous par jour on obtient un engraissement sûr et rapide et le produit ne coûte positivement rien. Or, là aussi l'analyse est une catastrophe. On constate qu'il s'agit d'un mélange de 70 % de fécule et de 30 % d'alumine. Tout le monde peut se procurer à très bon compte la fécule pure, mais quand elle se trouve mélangée à l'alumine dans de telles proportions, elle ne peut produire sur le bétail que des dérangements intestinaux. En sorte que cette fameuse mixture est infiniment plus nuisible qu'utile. Nous connaissons ainsi un éleveur qui acheta pour 500 francs de ce mélange qui valait à peu près 100 francs et qui rendit ses bêtes malades.

Parmi les autres écumeurs de campagnes il y a les vendeurs de poudre contre les insectes, de liquides contre les maladies des plantes, de semences avariées, de céréales falsifiées, de fourrages nouveaux à effets inespérés. Il y a les courtiers de valeurs à lots qui vous font payer 700 francs ce qui en vaut 300 et moins, les vendeurs d'ouvrages avec primes qui enlèvent par surprise la signature d'engagements draconiens ; il y a les marchands de remèdes pour le bétail et les marchands de toile.

Voici deux trucs employés par les escrocs de ces dernières catégories :

Deux individus très corrects descendent d'auto à la mairie, et sous prétexte de distribuer un remède contre la fièvre aphteuse, se font donner les noms des cultivateurs dont les bestiaux sont malades. Cette liste en main, ils se présentent dans les fermes et, sur un ton qui n'admet pas de réplique, ils se font présenter les animaux atteints.

Pensant avoir affaire à des inspecteurs sanitaires, le brave cultivateur s'empresse. Gravement, nos hommes examinent les bêtes, hochent la tête, les déclarent gravement atteintes réprimandant au besoin le paysan confus de ce qu'il a laissé prendre un tel développement à l'épidémie et, en fin de compte, remettent contre bon prix plusieurs flacons de liquides et de poudres avec des recom-

mandations rigoureuses pour leur emploi.

Mal avisé serait le cultivateur qui se ferait tirer l'oreille, car ces messieurs constateraient immédiatement son refus par écrit en parlant « des bestiaux qu'ils ont fait abattre dans les fermes voisines ». Le bon fermier s'exécute donc presque toujours

Voici maintenant un truc de marchand de toile. Des colporteurs arrivent dans une localité avec une voiture bondée de marchandises. Ils s'établissent sur une place, commencent leur boniment et vendent d'abord à un prix dérisoire quelques coupons d'étoffe, en ayant soin de faire remarquer que le prix est non pas du mètre, mais du morceau entier de plusieurs mètres. Puis sans autre préambule ni distinction, on passe à la toile pour draps de lit « A combien le drap ? Ce n'est pas cent francs, ni cinquante, c'est vingt francs ! » Et les ménagères d'en acheter, croyant que la vente au morceau continue. Elles veulent payer, on refuse, on prend simplement leurs noms et adresse, on les renvoie à la fin de la vente tout en les laissant emporter la marchandise; autrement, dès le premier achat, le truc serait éventé.

La vente finie, les acheteurs viennent payer, mais alors ce n'est plus vingt francs le drap, c'est vingt francs le mètre et il y en a trois au drap que les camelots prétendent avoir vendu, soit par drap soixante francs au lieu de vingt francs. Et comme c'est un médiocre tissu, l'affaire est désastreuse. On se récrie les marchands menacent les malheureuses de l'huissier et des gendarmes, mais quelques-unes résistent et envoient promener vendeurs et marchandises ; les plus nombreuses ont peur et s'exécutent. Et vite les camelots filent pour s'en aller recommencer ailleurs leur petite canaillerie.

Voilà nos lecteurs prévenus ; ils ne sauront assez se tenir en garde En ce qui concerne les marchands d'engrais ou de drogues, nous ne saurions trop les engager à se défier des produits soi-disant merveilleux que leur offrent des inconnus. Ils ne devraient rien acheter au moins sans obtenir du vendeur une analyse garantie du produit. Si elle leur était donnée — et j'en doute — encore qu'ils seraient exposés à être trompés quand même — elle les éclairerait souvent sur l'insignifiance de la marchandise.

Marcel FRANCE.

BACHES

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie

Double couture, coins renforcés, œillets cuivre tous les mètres, 1m50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute :	vert gras.....	10 80
Lin et Jute :	vert gras.....	11 55
Lin :	vert gras.....	12 60
Chanvre :	N° 1 vert gras ou cachou enduit.....	13 65
—	N° 2 vert gras ou cachou enduit.....	15 25
—	N° 3 vert gras.....	17 50
—	N° 4 vert gras.....	18 »
Coton :	A vert gras.....	12 90
—	B vert gras.....	14 70
—	C vert gras.....	16 30
—	D vert gras.....	18 10

Passer les commandes au Syndicat.

Ne pas oublier d'indiquer l'inscription, ou sinon, les bâches seront adressées sans marque.

Une Grande Découverte Française

Les cérémonies qui viennent de se terminer à la Sorbonne ont consacré, en même temps que la gloire du Professeur d'Arsonval, le triomphe de la Physicothérapie, c'est-à-dire la thérapeutique par les agents physiques.

Au nombre de ceux-ci on a fait figurer l'ozone, gaz unissant deux éléments essentiels à la vie : l'oxygène et l'électricité, et qui selon la définition même du Professeur d'Arsonval « est de l'oxygène anobli par l'électricité auquel aucun microbe ni aucune toxine ne résistent ».

Malheureusement, du fait de son instabilité, l'ozone était d'une application difficile en thérapeutique. Or, depuis trois ans, le Physicien lyonnais Royer, auquel on doit déjà le chalumeau sous-marin et de nombreuses inventions, a trouvé moyen de produire un ozone plus concentré, plus stable, permettant des applications médicales nombreuses et faciles.

Ce gaz, qu'il a appelé « Octozone », s'est révélé la thérapeutique idéale des affectations de l'arthritisme sous toutes ses formes (rhumatisme, goutte, lumbago, sciatique, eczéma, diabète, etc...). Dans le traitement des affections microbiennes, son action microbicide et antiseptique est telle que de nombreuses opérations peuvent être évitées (panaris, plaies infectées, anthrax, furoncles, maladies des voies génito-urinaires) ; des résultats sensationnels, sont aussi obtenus sur les ulcères variqueux — dans les suites de poliomyélite, dans certaines paralysies, dans les dépressions nerveuses

On comprend le développement de cette nouvelle thérapeuthique. Un centre d'Octozone existe déjà à Nantes, 18, rue Lafayette (consultations médicales tous les jours, sauf le lundi). De nouveaux centres vont prochainement être ouverts dans notre région.

QUELQUES REFERENCES DE NOS ADHERENTS

Pompes à Purin

« Au sujet de votre pompe à purin Niagara, que vous nous avez fournie, je puis vous certifier que cette machine est vraiment intéressante, son fonctionnement est merveilleux, ne s'engorgeant pas, son aspiration est très puissante, en un mot c'est un instrument avantageux permettant à un homme seul de vider notre fosse à purin, contenant 3.500 litres, en peu de temps et sans se salir, comme l'on faisait à la main. Nous vous autorisons à nous publier dans votre Bulletin. »

J.-B. Hillereau,
à Chancelé, Vieillevigne.

⁂

« Je suis très satisfait de la pompe à purin Niagara que j'ai achetée en 1931, par l'intermédiaire du Syndicat. Elle est très simple, robuste et d'un fonctionnement très facile. »

Pierre Herbert, expert,
Membre de la Chambre d'Agriculture
Abbaretz.

⁂

« La Pompe Niagara que vous m'avez vendue est très pratique et n'ai qu'à m'en louer. »

Edouard Galisson,
à Vergonnes (Maine-et-Loire).

⁂

« Au sujet de la pompe à purin, je puis vous dire que cette pompe marche tout à fait bien, j'en suis tout à fait satisfait, depuis que nous l'avons elle a toujours bien marché et je peux vous certifier que nous n'avons aucun reproche à vous faire. »

D. H., Vieillevigne.

⁂

« Je suis heureux de pouvoir vous dire que j'ai toutes satisfactions de la pompe à purin que je vous ai achetée, cet appareil me rendant beaucoup de services. »

Bouillo,
Château de Rancouët, Herbignac.

« Au sujet de la Pompe Niagara que vous m'avez fournie il y a quelque temps, je dois vous dire que je suis très satisfait de cette machine que j'achetai sans connaitre. Elle est très robuste et très avantageuse, son déplacement est facile. Quelques minutes suffisent pour démonter le piston et le remettre en place. Je dois ajouter que je suis aussi très satisfait de l'effet produit par le purin sur les prés, c'est très bon et avantageux. »

J. Lefort,
La Plée, La Pâquelais, Vigneux.

⁂

« J'ai l'avantage de vous informer que je suis très satisfait de la pompe à purin Niagara que m'a fourni votre Syndicat en 1930. Chaque semaine je débite environ huit barriques de ce liquide, épandu l'hiver par irrigation sur un coteau-prairie, et l'été sur les terres labourables. Je n'ai qu'à m'en réjouir. Elle a servi également à vider plusieurs mares du pays, et puisant même la boue liquide, et certains cailloux ne l'ont nullement inquiétée. L'entretien en est très minime et consiste, pour ma part, en un goudronnage annuel sur toutes les parties en fer et fonte autres que le clapet intérieur, à passer au minium, afin d'enrayer l'oxydation. L'usure est jusqu'alors insignifiante et se limite au prochain remplacement du cuir de ce clapet. Le tuyau, caoutchouc armé, livré avec, étant très largement suffisant, je l'ai coupé en deux et en ai de ce fait un de rechange.

» Vous pouvez en toute sincérité publier la présente ; d'ailleurs, cumulant mes fonctions avec un commerce, l'instrument est visible en permanence et je m'étonne que bien des cultivateurs ne m'aient pas imité, ce qui leur procurerait une économie incontestable de main-d'œuvre, ainsi que de produits fertilisants. »

J.-B. Pavageau,
au Bourg, Châteauthébaud.

« J'ai entière satisfaction de la pompe à purin que vous m'avez fournie en 1929, elle est très avantageuse au point de vue débit, dans cinq minutes l'on peut remplir un tonneau contenant 600 litres. Je n'y trouve absolument aucun défaut, vous ne pouvez que la recommander à tous les membres du Syndicat. »

Benjamin Chevalier,
La Chassière, Vieillevigne.

⁂

« La Pompe Niagara que vous m'avez vendue en 1930, me donne entière satisfaction à tous points de vue, en conséquence, je vous autorise la publication de cette lettre. »

Guibert, à la Roussière,
Saint-Philbert-de-Grandlieu.

⁂

« Je suis très heureux de pouvoir vous dire que nous avons toutes satisfactions de la pompe à purin que vous nous avez fournie en 1929, c'est un appareil très pratique et c'est un peu plus propre que lorsqu'il fallait remplir le tonneau avec un seau. »

Bossis,
à la Grivière, Vieillevigne.

⁂

« Nous avons eu toutes satisfactions avec la Pompe à purin que vous nous avez livrée. Cette pompe est très pratique et d'excellente fabrication. »

Portelleau, La Valinière,
Saint-Mars-du-Désert.

⁂

« Je viens vous dire que votre Pompe Niagara me donne entière satisfaction, principalement au point de vue débit. C'est une pompe très avantageuse et très facile à manœuvrer. Je me ferais un réel plaisir de la montrer aux gens qui désireraient la voir fonctionner. »

Redor Joseph,
La Colleterie, Pont-Saint-Martin.

XIIIe Salon de la Machine Agricole

Une exposition générale et internationale de Matériel et d'Outillage agricoles, organisée avec le concours et sous la responsabilité de l'Union des Exposants de Machines et d'Outillage agricoles, aura lieu, sous le patronage de M. le Ministre de l'Agriculture, du mardi 23 au dimanche 28 janvier 1934, à Paris, Parc des Expositions (Porte de Versailles).

L'Union des Exposants de Machines et d'Outillage agricoles est un groupement constitué par les six Chambres syndicales suivantes :

Chambre syndicale des Constructeurs français de machines agricoles; Chambre syndicale de la motoculture de France ; Chambre syndicale du commerce des machines agricoles ; Chambre syndicale du matériel de motoculture ; Chambre syndicale de l'industrie des moteurs à gaz, à pétrole et des gazogènes ; Union des importateurs de la métallurgie.

Comme les Salons précédents, cette exposition est réservée aux machines, appareils et instruments à destination nettement agricole, viticole, horticole ou forestière.

Les demandes d'admission devront parvenir au Comité d'organisation du Salon de la Machine agricole, 38, rue de Châteaudun, à Paris (9e), au plus tard le 30 juin 1933.

En même temps que le Salon de la Machine agricole aura lieu une Foire nationale de Semences.

Votre voiture est menacée...

... si vous ne la lubrifiez régulièrement avec une huile de marque.

Adoptez désormais l'HUILE D. F. des Etablissements DESMARAIS FRÈRES et vous diminuerez de 100/100 les risques de panne de votre moteur !

Sept variétés à votre choix. Bidons de 20 litres et tonnelets de 50 litres chez tous dépositaires ; bidons de 2 litres chez tous pompistes des Ets DESMARAIS FRÈRES.

ASSOCIATION GENERALE DES PRODUCTEURS DE BLE

La Défense du Marché pour la prochaine campagne

Dans moins de trois mois, on commencera à couper de la nouvelle récolte.

Il n'y aura plus un jour à perdre si l'on veut organiser la défense de la prochaine campagne.

Comment se présente aujourd'hui la situation ?

1° Nous allons terminer la campagne avec un stock excédentaire dont une partie, 5 millions de quintaux, faisant l'objet de contrats de report réglementaires.

Cet excédent est important. Cependant, nous avons déjà reporté, certaines années, des quantités au moins équivalentes ;

2° Dans un mois et demi, en juin, nous commencerons à recevoir les blés de l'Afrique du Nord. Un sérieux effort a été fait pour réaliser l'échelonnement des arrivages. Au Maroc, conformément aux engagements pris, les exportations seront réparties par tranches mensuelles au moyen de licences d'exportation. La Tunisie d'une part, l'Algérie d'autre part, mettent au point une organisation de report permettant d'éviter des envois précipités.

De ce côté, les précautions ont été prises dans toute la mesure disponible pour éviter que les marchés de la métropole et de l'Algérie ne soient écrasés par des ventes massives, que nous serions dans l'impossibilité absolue d'absorber ;

3° Le facteur dominant la situation est la nouvelle récolte ; jusqu'à présent, les perspectives restent dans l'ensemble très belles, annonciatrices d'une récolte importante et précoce. Il y a des notes discordantes dans certains départements.

Quelles qu'elles soient d'ailleurs, la récolte n'est pas encore acquise, et rien ne permet de préjuger de son résultat définitif.

Mais une récolte importante, voire très excédentaire, est possible, avec toutes ses conséquences redoutables;

4° Le danger est d'autant plus menaçant que la situation financière de la culture est extrêmement critique. Depuis des mois, la culture perd sur la plupart de ses produits ; et, ces dernières semaines, l'effondrement des prix s'est encore accentuée pour la viande, le lait, etc... rendant plus angoissante encore cette situation.

La culture va aborder la nouvelle compagne sans ressources financières souvent avec des dettes; en définitive sans faculté de résistance, contre l'effondrement possible des cours.

⁂

Si la prochaine récolte est très déficitaire, on pourra assurer la défense du marché sans difficultés.

Si la prochaine récolte est importante, si même elle est moyenne sans être excédentaire, les besoins aigus d'argent en culture, la panique peuvent en quelques jours déclencher une catastrophe totale, à laquelle rien ne résistera.

⁂

Cette année, des mesures importantes demandées par la culture n'ont pas été prises ; toutes les mesures prises l'ont été beaucoup trop tardivement.

Elles ont été fragmentaires et insuffisantes ; il a fallu des mois de discussions interminables sur des points de détail, pour les faire aboutir petit à petit et incomplètement.

Prises en bloc, intégralement, au début de la campagne, elles auraient eu leur pleine efficacité.

⁂

Pour ne pas perdre la prochaine campagne, il faut que les remèdes nécessaires, étudiés par les groupements professionnels et réclamés par toute l'opinion agricole, soient pris d'extrême urgence, sans tâtonnements ni discussions inutiles.

Ces mesures ont toutes pour but d'alléger le marché. Elles constituent un tout, un ensemble cohérent qui doit être sans fissures ; elles ne seront vraiment efficaces que prises sans aucun retard, **pour être en pleine application avant l'arrivée des premiers blés nouveaux.**

La défense du marché sera pleinement, intégralement organisée avant la moisson, ou bien, en cas de grosse récolte, il ne sera plus temps et la catastrophe sera irrémédiable.

Le Programme de défense

Outre le maintien intégral des réglementations protectrices, et des mesures déjà appliquées, voilà les mesures dont la solution ne peut plus être différée si l'on veut sauver le marché.

I. Création de la Caisse d'exportation.

L'accord a été fait sur un projet qui respecte intégralement la réglementation du pourcentage.

Il faut que le Parlement décide la création de l'organisme. Les fonds nécessaires pour exporter seraient demandés à un emprunt ; il faut prévoir au moins 400 millions pour faire face aux nécessités possibles. Amortissement et intérêt de l'emprunt seraient garantis par un prélèvement sur les recettes douanières perçues sur le blé en année déficitaire et par des taxes diverses dont la création peut être immédiatement décidée (taxe prélevée sur le blé au stade de la mouture ; taxe spéciale à la mouture ; taxe sur les importations de blé en admission temporaire et sur les céréales secondaires).

II. Blocage des importations de céréales secondaires et autres aliments du bétail.

Seule mesure permettant de créer un débouché à nos excédents de blé, à nos céréales secondaires, aux farines basses et issues de blé ; **indispensable car toute consommation animale de blés et sous-produits est impossible en concurrence avec des arrivages massifs de céréales secondaires et riz à des prix absolument anormaux.**

La question est facile à régler pour les céréales secondaires exotiques. Les contingents, pour le maïs et l'orge notamment peuvent rapidement être encore très réduits.

La question paraît plus délicate pour les riz d'Indochine : Elle peut cependant être résolue sans difficultés graves, ainsi que nous l'expliquons plus loin.

III. Dénaturation des blés.

Voilà bientôt deux mois que la loi de dénaturation est votée. Des expériences ont été nécessaires pour en mettre au point des modalités d'application. Elles sont faites, maintenant il faut entrer d'urgence dans la voie des réalisations, sans quoi on arrivera encore trop tard.

On peut dénaturer par divers procédés : des moutures grossières de blés : par des sels chimiques, poudre d'éosine, de rosaniline, d'oxyde rouge de fer employés depuis des années à l'étranger avec plein succès, par le mélassage, par l'addition de produits divers, drèches, pulpes, marc de pommes, farines d'arachides, etc...

Il est urgent que paraisse le décret d'application de la loi, définissant les procédés adoptés, les mesures de contrôle nécessaires, précisant le taux de la prime qui doit être suffisant pour que les blés dénaturés puissent être vendus à un prix possible pour l'élevage.

IV. La consommation du pain.

Le dernier point sur quoi une action immédiate est nécessaire est la consommation du pain.

La demi-mesure prise, nous l'avons déjà dit, est insuffisante.

Suspendre les réunions des commissions départementales — qui d'ailleurs ne se réunissent plus dans l'immense majorité des départements — ne sert à rien aussi longtemps qu'on tolérera l'établissement de cotations syndicales des farines et du pain qui faussent complètement les prix.

Il faut : abroger la loi de taxation des farines de 1924 ; interdire la taxation syndicale ; prévenir officiellement les maires que si des abus les obligent à taxer le pain en application de la loi de 1791, ils doivent se baser sur les cours réels des farines effectivement achetées par la boulangerie et non sur des cotes syndicales inexactes.

Pour accroître la consommation de pain, il faut encore améliorer sa qualité.

De jour en jour, l'expérience confirme que la qualité du pain est beaucoup plus fonction du travail de la meunerie et de la boulangerie que des variétés de blés.

Si l'on continue à pouvoir vendre et employer librement sous le nom de farine, des farines écrémées, dégruautées, des farines additionnées de farines secondes, voire de basses farines, jamais on n'améliorera la qualité du pain.

Nous avons demandé, sans succès jusqu'à présent, que l'on protège contre ces abus le consommateur de pain, comme cela est fait pour la plupart des produits alimentaires.

La boulangerie estime, d'accord avec les producteurs, qu'une réglementation doit intervenir, lui donnant la garantie que les farines livrées par la meunerie sont loyales, sans écrémage de farines supérieures ni addition de farines inférieures et interdisant l'emploi des farines vendues sans cette garantie.

Sans résoudre entièrement le problème, ce serait une première base de contrôle facilitant l'élimination vers l'alimentation du bétail des farines inférieures.

⁂

Telles sont les mesures essentielles qui peuvent sauver notre marché.

Elles impliquent une décision des pouvoirs publics et s'appliqueront avec la collaboration professionnelle.

On peut retourner le problème sous toutes ces faces : pour sauver le marché et l'agriculture de l'écrasement sous le poids d'une récolte excédentaire, on ne peut rien faire d'autre que :

1° Dégager le marché en exportant, dans la mesure du possible ;

2° Développer par tous les moyens la consommation animale du blé et de ses sous-produits ;

3° Développer par tous les moyens la consommation du pain.

Il reste à peine quelques semaines pour mettre ce programme à exécution.

Les producteurs de blé demandent instamment au Gouvernement et au Parlement de décider vite pendant qu'il est temps encore.

Machines Agricoles

Tonnes à Eau

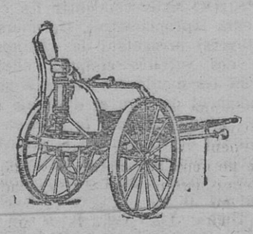

ou à purin, voie normale ; crochets d'attelage au bout des limons. En tôle d'acier de 3 m/m, fonds emboutis, robinet droit ou coudé, au choix. Tous modèles entièrement galvanisés après fabrication. Construction irréprochable. Se font en trois types :

Prix du Tonneau galvanisé sans pompe

Contenance en litres	Economique roues fer	Idéal R. F. roues fer	Idéal roues fer et bois
400...	1.280 fr.		
500...	1.310 »	1.500 fr.	1.730 fr.
600...	1.355 »	1.560 »	1.780 »
700...	1.505 »	1.750 »	1.985 »
800...	1.545 »	1.800 »	2.025 »
1.000...	1.615 »		2.080 »

Avec pompe « Simplex », 3.000 litres à l'heure, sans clapets, corps en cuivre, regard pour visite instantanée, 2 m. 50 tuyau caoutchouc et 1 m. 50 tube d'aspiration avec crépine : 650 fr. en supplément. Ou pompe « Rhône » en tôle galvanisée : 420 fr. en supplément.

Remise à nos adhérents. Port remboursé sur facture.

Autre modèle sur demande.

Machines à Laver

En tôle d'acier galvanisée. Sans fourneau, avec robinet : 380 fr. Avec fourneau et robinets : 695 fr. Avec moteur électrique et inverseur : 1.870 fr.

Prix départ et remise aux Syndiqués.

Soufreuse à traction

A réservoir cylindro-conique, capacité 50 litres, à brancards ou timon. Voies de 0m65, 0m70, 0m80, 0m90 ou 1m.

Prix : 1.925 fr. départ. Remise à nos adhérents.

Pulvérisateurs à traction pour Vignes

Nouveaux pulvérisateurs, en cuivre rouge, pompe à diaphragme, simples, robustes, très stables. Se font avec lances de différents types, à 6 jets ou 10 jets

Modèle type « A » à 6 jets, pour traiter deux demi-rangs de vigne

100 lit. Voie 0m60, 0m70, 0m80	1.780 fr.
125 lit. Voie 0m70, 0m80.....	1.800 »
150 lit. Voie 0m75, 0m80, 0m90	1.830 »
200 lit. Voie 0m80, 0m90, 1m...	1.890 »

Appareil avec 8 jets, supplément de 40 francs.

Prix départ usine. Remise à nos adhérents. Tous autres modèles, nous consulter.

Pompes à purin

En tôle galvanisée. Diamètre du cylindre, 15 centimètres ; tuyaux de 9 centimètres.

Débit, 12.000 litres environ, puise à toute profondeur, ses deux tuyaux s'adaptant à la longueur voulue.

Vidage rapide, ne s'engorge jamais.

N° 1, 2m60 à 3m60 285 fr.
N° 2, 3m à 4m50 325 fr.
N° 3, 4m20 à 5m75 375 fr.

Support fixe pour ces pompes : 90 fr.

Modèle spécial sur brouette, avec 3 mètres de tuyau caoutchouc : 530 fr.

Prix départ usine. Remise à nos Adhérents.

Bacs à Crème

A température constante. Plus de beurre mou en été et parfaite fermentation de la crème en hiver. N'exige pas de surveillance spéciale.

Prix départ, emballés :

N° 0,	20 litres.....	340 fr.
N° 1,	40 —	440 fr.
N° 2,	60 —	540 fr.
N° 3,	80 —	650 fr.

Remise à nos Adhérents.

Ecrémeuses

Nouveaux modèles robustes, munis des derniers perfectionnements. Construction soignée, la seule avec bassin d'huile intégral. Ecrémage parfait. Certificat de garantie de 10 ans.

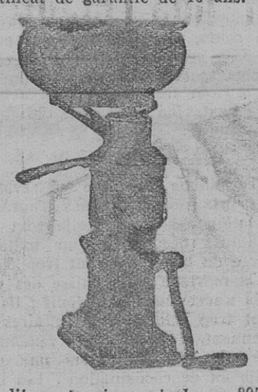

80 litres,	bassin central...	895 fr.
115 —	— — ...	1.040 »
115 —	bassin déporté...	1.120 »
160 —	— — ...	1.340 »
225 —	— — ...	1.720 »

Remise intéressante à nos adhérents.

Réparations et pièces de rechanges assurées par le Syndicat, à Nantes.

Nous nous chargeons de faire réparer et de fournir les pièces de toutes marques d'écrémeuses.

Hache-Paille

A bras sur 4 pieds bois

N° 4	Bouche 130 m/m	débit 50 k.	265 »
N° 5	— 195 m/m	— 90 k.	365 »
N° 6	— 197 m/m	— 90 k.	435 »
N° 7	— 210 m/m	— 100 k.	450 »

Au manège ou au moteur, pieds fonte

N° 11	Bouche 197 m/m	débit 190 k.	515 »
N° 13	— 210 m/m	— 240 k.	830 »

Tous ces modèles, sauf le N° 4, ont deux longueurs de coupe : 6 et 12 millimètres.

Prix départ usine et remise à nos adhérents.

Hache-Herbes

Indispensables pour l'élevage des volailles. Peuvent hacher très finement : choux, feuilles de betteraves, orties, herbes, etc... Sont livrés montés sur planchette.

A 3 lames, volant de	0m47...	90 »
4 —	— 0m47...	102 »
4 —	sur pieds élevés.	170 »

Couvre-lames en tôle, s. volant : 5 fr.

Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Lieuses

Nouvelles lieuses renforcées, soigneusement étudiées. Robustesse des organes ; grande simplicité ; vilebrequin en acier forgé d'une seule pièce. Graissage facile ; fortes toiles ; roues renforcées ; faible largeur de voie ; emplacement des leviers évitant tout accident. Noueur modèle très précis, ne donnant aucun ennui au conducteur.

Machine garantie 10 ans.

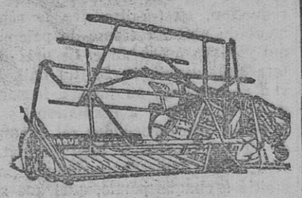

Dernier modèle tout acier.

Coupe 1m50 avec chariot...		5.850 fr.
— 1m80 — ...		6.000 —
Avant-train avec timon.....		375 —
Grand porte-gerbes.....		250 —

Conditions pour nos adhérents.

Ficelle-Lieuse

Prix intéressants. Nous consulter.

Barattes

BARATTES FIXES à double vitesse, tonneau chêne premier choix. Fabrication soignée, marche garantie.

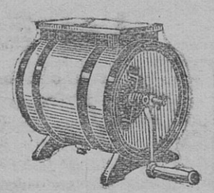

10 litres, 165 fr.; 20 litres, 175 fr.; 30 litres, 190 fr.; 40 litres, 220 fr.; 50 litres, 235 fr.; 60 litres, 265 fr.; 80 litres, 310 fr.; 100 litres, 340 fr.

Prix départ usine. — Remise aux adhérents.

BARATTES CULBUTANTES sur demande depuis 380 fr. départ.

BACS pour PATURAGES

Rectangulaires avec bords " MODERNES " et rivés

Hauteur 0m50 ... Garantis étanches

Conten.	Long.	Larg.	Prix galvanisé
350 lit.	1m	0m70...	260 fr.
400 lit.	1m	0m80...	290 »
500 lit.	1m25	0m80...	330 »
600 lit.	1m40	0m85...	375 »
700 lit.	1m60	0m90...	430 »
800 lit.	1m80	0m90...	480 »
1000 lit.	2m	1m ...	540 »

Prix départ usine. Remise à nos adhérents.

Bacs cylindriques, nous consulter.

Articles Electriques

Nous pouvons fournir à nos Adhérents tous et en particulier : des MOTEURS de toutes puissances des GROUPES ELECTROPOMPES, eau, vin, etc..., automatiques, sous pression, sur brouette, etc... et des MOTEURS AGRICOLES MOBILES de 1/2 CV, sur trépied fonctionnant sur le courant lumière, suffisant pour presque toutes les tâches, ou de puissances et vitesses variables, sur brouettes.

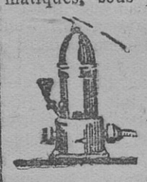

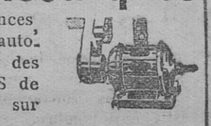

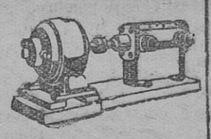

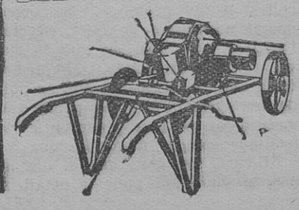

Ces deux derniers moteurs s'adaptent sur les appareils à bras, sans modification et peuvent être confiés à l'essai.

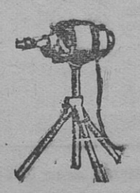

COFFRES-FORTS 93 rue de Richelieu PARIS BAUCHE 21 Pl. de Bretagne NANTES

Catalogue franco.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 29 Mai 1933

ANIMAUX	Amenés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra	PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif 1re qual.	2e qual.	3e qual.	extra
Bœufs	3.334	3.280	6 70	5 40	4 20	8 »	4 02	2 97	2 10	5 30
Vaches	1.605	1.070	6 80	5 10	4 »	8 30	4 08	2 80	2 »	5 30
Taureaux	415	400	5 »	4 50	4 10	5 60	3 »	2 47	2 05	3 47
Veaux	2.857	2.700	11 90	9 70	7 20	13 »	7 15	5 52	3 95	7 80
Moutons	12.883	12.700	14 50	10 70	8 »	16 »	7 25	5 02	3 52	8 »
Porcs	2.364	2.364	9 86	9 14	6 86	10 28	6 90	6 40	4 80	7 20

Du Jeudi 1er Juin 1933

Bœufs	1.573	1.500	6 90	5 60	4 40	8 00	4 15	3 08	2 20	4 95
Vaches	787	700	6 90	5 30	4 20	8 30	4 15	2 90	2 10	5 30
Taureaux	312	300	5 20	4 66	4 30	5 60	3 12	2 58	2 15	3 47
Veaux	2.102	2.000	11 60	9 40	6 90	12 70	6 95	5 35	3 80	7 62
Moutons	7.452	7.400	14 50	10 80	8 10	16 00	7 25	5 07	3 55	8 00
Porcs	2.092	2.092	10 00	9 14	6 86	10 28	7 00	6 40	4 80	7 20

Marché du Lundi. — Arrivages par Départements

GROS : 5.354. — Maine-et-Loire, 735; Sarthe, 374; Mayenne, 305; Loire-Inférieure, 260; Indre-et-Loire, 70; Deux-Sèvres, 165; Vienne, 120; Vendée, 735.

VEAUX : 2.857. — Maine-et-Loire, 200; Sarthe, 950; Loire-Inférieure, 100; Indre-et-Loire, 80; Vienne, 10.

MOUTONS : 12.873. — Maine-et-Loire, 160; Sarthe, 60; Vienne, 150; Vendée, 75; Afrique, 1.055; étrangers, 485.

PORCS : 2.364. — Maine-et-Loire, 325; Sarthe, 110; Loire-Inférieure, 415; Deux-Sèvres, 125; Vienne, 95; Vendée, 140.

ATTENTION au DORYPHORE

Les doryphores adultes qui ont passé l'hiver dans le sol, effectuent actuellement leur premier vol et leurs premières pontes.

Déjà leur présence a été signalée dans les communes de Vieillevigne, Nort-sur-Erdre, Quilly, Couëron, Saint-Aignan-Grandlieu, La Planche etc...

Vraisemblablement d'autres foyers plus ou moins nombreux, existent déjà dans d'autres communes.

Cette première génération d'insectes est la plus redoutable, car, rapidement, ces insectes vont se multiplier; leur grand nombre et leur extrême dispersion rendront plus tard la lutte très difficile.

Par contre, cette première génération est assez facile à combattre : en effet, les insectes sont relativement peu nombreux et des ramassages soigneusement effectués, complétés par un traitement arsenical, peuvent en faire disparaître une proportion importante, limitant ainsi l'évolution de la deuxième et de la troisième génération, qui auront lieu à partir du 15 juin et du 15 juillet.

L'intérêt général commande donc d'entreprendre dès maintenant et sans tarder une visite minutieuse de tous les champs de pommes de terre renouvelée aussi fréquemment que possible, et la destruction systématique des adultes, de leurs pontes, ainsi que des larves qui, pour le moment sont à peine écloses.

A. CHAQUIN,
Directeur des Services Agricoles de la Loire-Inférieure

A PROPOS DU SUCRAGE

Nous avons dit combien les viticulteurs girondins regrettent le machiavélisme un peu puéril de ceux qui les ont engagés à renoncer au sucrage, sous le prétexte que leur... sacrifice amènerait la suppression totale et définitive de la chaptalisation dans toute la France.

Nous avons rendu compte de cette séance fameuse de la Commission interministérielle de la viticulture du 11 octobre 1932, au cours de laquelle les Girondins furent battus par les Méridionaux.

Jean-Pierre, le rédacteur agricole de « La Petite Gironde », qui est à la fois cultivateur remarquable et publiciste plein de verve, rend très gentiment hommage à l'attitude de M. Jules Gautier, président de la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest. Et parlant de la C. G. V. C. O., il ajoute :

« Active, celle-là et dont le travail » se traduit en résultats féconds pour » ses adhérents qui vendent leurs » vins plus chers que les nôtres. »

La lutte contre le Piétin du Blé

M. Foëx et M. Roselia poursuivent depuis plusieurs années des recherches intéressantes sur le piétin des céréales. Ils sont arrivés aux conclusions suivantes :

Les céréales d'automne sont d'autant moins attaquées par le piétin que les semis ont été tardifs.

Les semis de printemps résistent plus vigoureusement aux attaques de la maladie, sans toutefois y échapper complètement.

Les semis profonds favorisent l'attaque du champignon. D'autre part les semis espacés sont moins gravement atteints que lorsque les lignes sont espacées.

Les auteurs ont appliqué des traitements par l'acide sulfurique au moyen de pulvérisations.

Toutefois ce procédé n'est pas rigoureusement efficace et, dans bien des cas, il ne fait qu'arrêter momentanément les dégâts.

Les auteurs ont employé les solutions à 9 p. 100 d'acide pour un premier traitement effectué sur les céréales d'automne en fin décembre.

Trois autres traitements avec une solution d'acide à 12 p. 100 en février, mars et avril ont été effectués.

Ils ont remarqué, si la pulvérisation est appliquée au moment d'un froid nocturne rigoureux, que l'effet est désastreux, l'acide provoque la destruction des plantes.

En résumé, cette question du traitement efficace du piétin ne semble pas encore être définitivement résolue.

SERVICE MILITAIRE T. S. F.

Jeunes gens, vous avez tout intérêt à accomplir votre service militaire en qualité de Radio, dans la compagnie des Transmissions du Régiment dans lequel vous serez affectés. Les avantages que vous retirerez de la sorte sont nombreux : Classes de maniement d'armes réduites; discipline plus douce; perfectionnement dans l'étude de la T.S.F.; service militaire instructif et accompli en techniciens plutôt qu'en militaires; possibilité de vous orienter vers la Radio après votre service militaire.

Il vous suffit pour cela de suivre des cours élémentaires de radiotélégraphie, soit sur place, soit par correspondance. Le programme en est très simple et à la portée de tous.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous à la Société de Radiotélégraphie et de Préparation militaire (agréée et subventionnée par le Gouvernement n° 12.371), 12, rue de la Lune, Paris, et demandez-lui la notice : Service militaire T.S.F. dans la compagnie des Transmissions (S.M.C.T.).

Propos d'actualité sur la Betterave fourragère

Après un hiver peu mouillé et un printemps sec, à moins de pluies estivales anormalement abondantes, on peut s'attendre à une pénurie de fourrages très préjudiciable au bon entretien du bétail. Déjà la récolte de foin s'annonce déficitaire et les plantations de choux seront très réduites cette année par suite des dégâts considérables causés par l'altise et les limaces dans les pépinières de choux.

Les pépinières de betteraves ont moins souffert, et quand elles ont été bien faites et bien surveillées, il y a du plant en quantité suffisante pour le repiquage. Il y a donc intérêt, plus encore qu'en année normale, à soigner particulièrement les plantations de betteraves qui, dans notre région, se font généralement dans la deuxième quinzaine de juin.

Les terres qui ont reçu un bon labour d'hiver se conserveront fraîches plus longtemps mais il importe de bien travailler le sol sur une profondeur de 15 à 20 centimètres pour favoriser la reprise de la betterave, surtout si le temps se maintient sans pluies suffisantes d'ici l'époque du repiquage.

Au point de vue fumure, le fumier a dû être enfoui par le labour d'hiver ou le premier labour de printemps; s'il n'est pas encore en terre il convient de ne faire usage que de fumier bien décomposé.

La Potasse étant de beaucoup l'élément fertilisant que la betterave consomme avec le plus d'avidité et qui permet l'accumulation du sucre dans la racine, il importe de ne pas ménager les engrais potassiques. Dans les terres légères et bien pourvues en chaux, on peut faire usage de sylvinite riche à la dose de 500 à 800 kilos à l'hectare, mais il est prudent, surtout en année sèche, d'incorporer celle-ci au sol, au moins un mois avant le repiquage.

Dans les terres fortes et qui manquent de chaux, et dans tous les sols si l'on se trouve à moins de quinze jours de la plantation, il est préférable d'avoir recours au chlorure de potassium à la dose de 200 à 300 kilos à l'hectare. Par suite du rabais de morte-saison, cet engrais se trouve d'ailleurs à un prix particulièrement avantageux à cette époque de l'année.

Tous les sols de la région, manquant d'acide phosphorique, il est indispensable d'apporter avant le repiquage un engrais phosphaté. Si la terre manque de chaux on peut avoir recours aux scories à la dose de 500 à 700 kilos à l'hectare, sinon au superphosphate à la même dose. Si on désire réduire les frais de transport et d'épandage, on aura recours au phosphate bicalcique à la dose de 200 à 250 kilos à l'hectare.

Pour hâter le départ de la végétation, il est également recommandable d'apporter au repiquage un engrais azoté à la dose de 150 à 200 kilos à l'hectare.

Au point de vue plantation on a avantage à serrer le plus possible les betteraves sur la ligne et entre les lignes, on a ainsi des racines moins volumineuses mais beaucoup plus riches en matières sèches et en sucre, qui seuls constituent la valeur nutritive de la betterave. Pour les variétés demi-sucrières et en terre non pierreuse, on peut adopter l'écartement de 50 centimètres entre les lignes et 25 centimètres sur la ligne. Pour les variétés fourragères et si le sol est pierreux, on laissera un intervalle de 70 à 75 centimètres entre les lignes et de 30 à 35 centimètres sur la ligne.

Après le repiquage, suivant les conditions météorologiques du moment, il faudra faire des binages et sarclages en nombre suffisant pour détruire les mauvaises herbes et maintenir une couche de terre meuble à la surface du sol, afin de réduire les pertes d'eau par évaporation.

J. VALENTIN,
Ingénieur agronome.

Foires et Marchés de la Semaine

Mardi 6 juin. — Le Loroux, Saint-Gildas-des-Bois.

Mercredi 7. — Châteaubriant, Saint-Père-en-Retz.

Jeudi 8. — Aigrefeuille, Nantes, Ancenis.

Vendredi 9. — Sainte-Pazanne.

Avis aux Producteurs de Lin

La loi du 4 juillet 1931 et les décrets du 30 août 1931 et du 1er juillet 1932 ont organisé un système d'encouragement à la production du lin, consistant dans le paiement de primes aux liniculteurs.

Les stocks de lin brut ou teillé et les récoltes en terre doivent faire, au mois de juin de chaque année, l'objet d'une déclaration spéciale.

Les déclarations de stocks sont établies par les intéressés, qui les remettent à leur syndicat, ce groupement devant se charger de les faire parvenir par la suite au Ministère de l'Agriculture avant le 25 juin.

Pour les déclarations de récolte, les liniculteurs doivent déclarer leur superficie ensemencée en lin à la Mairie de leur localité, sur une feuille spéciale.

Les déclarations de récolte, établies en double exemplaire, sont contresignées par le Maire; l'un des deux exemplaires reste à la Mairie et peut servir, le cas échéant, à la délivrance de copies conformes; l'autre est remis par l'intéressé au groupement professionnel dont il dépend. Ce dernier centralise les déclarations de récolte et les adresse ensuite au Ministère de l'Agriculture.

Il est rappelé que le Bureau central des liniculteurs et des teilleurs de France, 10, rue Cardinal-Mercier, Paris-9e, est agréé par le Ministère de l'Agriculture.

LA COMPTABILITE AGRICOLE ET LE FISC

A une question qui lui a été posée récemment sur l'établissement des bases de calcul d'imposition d'après le bénéfice réel, le Ministre de l'Agriculture vient de répondre qu'aucune disposition législative ou réglementaire ne prescrit aux agriculteurs d'établir leur comptabilité suivant une forme déterminée. Toute comptabilité agricole peut être utilement produite à l'appui d'une réclamation tendant à faire substituer le bénéfice réel au bénéfice forfaitaire, dès lors qu'elle présente des garanties de sincérité suffisantes et qu'elle permet de dégager le résultat réel de l'exploitation.

Nous promettons bien du plaisir aux experts qui auront la mission de « dégager ce résultat réel ».

Nos Exportations de Fruits frais en Angleterre

M. Ricard dépose à l'Académie et commente un rapport établi par M. Verlot, correspondant en Angleterre des Chemins de Fer du P.-O. et du Midi, relatif à l'état du marché des fruits frais en Grande-Bretagne.

L'auteur expose tout d'abord que les exportations de fruits français sur le marché anglais sont en régression inquiétante; c'est ainsi qu'en 1932, l'ensemble des exportations est à peine égal à 13 p. 100 des envois de 1926.

Les causes de ce fléchissemnt sont multiples, elles relèvent d'une production intensive dans certains pays, des progrès réalisés dans les moyens de transport à longue distance, des mesures protectionnistes prises par le Gouvernement anglais et qui ont eu pour résultat de provoquer une augmentation des exportations de fruits de diverses parties de l'empire britannique et une diminution des expéditions des fruits originaires d'Europe.

Toutefois, ces causes ne sont pas absolues puisque si les expéditions de fruits français perdent du terrain il convient de remarquer que d'autres pays, et plus spécialement la Hollande, l'Italie, ont augmenté leurs exportations en Angleterre. Voici quelques exemples cités comme les plus typiques :

Pour les fraises, en 1926, nos exportations en Angleterre étaient de 1.652 tonnes; en 1932, elles n'ont été que de 724. Dans le même temps, celles de la Hollande passaient de 935 à 1.113 tonnes.

Pour les abricots, recul de 2.056 tonnes à 142 (1926-32), alors que l'Espagne monte de 2.546 à 5.370 tonnes.

Pour les pêches : 631 tonnes à 28, alors que l'Italie monte de 471 tonnes à 3.220.

Pour les prunes : 11.570 tonnes à 1.070, alors que l'Italie relève ses exportations de 832 à 3.157 tonnes, l'Espagne de 1.720 à 5.418, l'Allemagne de 2.511 à 3.827.

Il en résulte que le fait de la diminution de l'exportation française doit être cherché ailleurs que dans les droits de douane et les restrictions diverses adoptées par l'Angleterre. Cette diminution a pour cause: le manque d'organisation des exportateurs français, leur négligence dans le triage des fruits, dans le travail de l'emballage et dans la confection des expéditions.

Il semble difficile dans l'état actuel des choses de corriger cette situation commerciale. Le fruit français déjà grevé à la production d'un prix de revient élevé, mais supérieur en qualité à celui de tous les fruits concurrents devrait encore augmenter cette valeur intrinsèque pour satisfaire aux améliorations diverses susceptibles de lui permettre une lutte avantageuse sur le marché de consommation.

L'auteur conclut en exposant à ce point de vue le danger qu'il y a pour la production française à se cantonner exclusivement sur la production nationale nécessaire à la consommation du marché intérieur.

Cette méthode lui paraît comme un signe de décadence économique. Au contraire, il est nécessaire de faire les sacrifices indispensables pour améliorer la production, pour concurrencer l'exportation et reprendre peu à peu sur le marché anglais la première place avec la perspective de bénéfices pour l'avenir.

Pour éviter les Coliques des Chevaux au printemps

Notre confrère « L'Agriculteur du Sud-Est » publie ces conseils, que nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

Un agriculteur nous écrit : « J'avais un bon cheval de 7 ans, de 650 kilos; il est mort de coliques. Il était parfait, je l'avais payé cher, c'est pour moi une grande perte. Pour le remplacer, je désire un cheval ou une jument valant dans les 2.500 francs; je ne peux pas mettre davantage, car depuis janvier je n'ai rien vendu sauf le lait de mes quatre vaches. »

Quand il est venu faire son choix, nous l'avons interrogé sur la mort de son beau cheval.

Il était allé au marché, à six kilomètres de chez lui; en rentrant, il a dételé son cheval et l'a mis au pré à 14 heures; il a eu des coliques et il est mort dans la nuit. Le vétérinaire lui a dit que l'animal était mort d'une indigestion. Il nous a dit que c'était la première fois qu'il le mettait au pré.

Ce syndiqué a perdu son cheval par sa propre faute, car il n'a pas suivi pour la mise en vert les indications que nous avons données presque chaque année au printemps.

Nous allons les répéter encore une fois :

Quand on met un cheval au pré en mai, dans la belle herbe verdoyante, il ne faut pas l'y laisser toute la journée, on le met durant un quart d'heure le matin, un quart d'heure le soir pendant quelques jours. Puis on le laisse pendant une demi-heure matin et soir durant deux ou trois jours, ensuite pendant une heure, puis plusieurs heures et enfin au bout de 15 jours on peut le laisser toute la journée au pré.

Il faut savoir que le cheval n'a pas l'estomac du bovin, il ne rumine pas. Tenté par l'herbe tendre, le cheval absorbe rapidement jusqu'à 40 et même 50 kilos d'herbe dans sa journée. Il mange avec avidité. L'herbe qu'il absorbe n'est pas suffisamment diluée par la salive.

Ce cheval, qui durant l'hiver ne mangeait qu'une douzaine de kilos de foin, paille et avoine, a l'estomac surchargé par ces 40 à 50 kilos d'herbe qui ne peuvent passer au pylore, d'où suspension complète des fonctions gastriques, arrêt des mouvements de l'estomac, ralentissement et arrêt de la digestion des aliments ingérés.

L'indigestion stomacale est en général plus fréquente chez les chevaux de trait, gros mangeurs.

Traitement. — 1° Empêcher le cheval de se coucher, le promener au pas, de temps en temps, frictionner le dos et le ventre vigoureusement avec un bouchon de paille; faire une légère friction d'essence de térébenthine sur les reins.

2° Administrer de 10 en 10 minutes un lavement tiède d'eau savonneuse, d'eau de son additionnée de sulfate de soude (50 à 70 grammes).

3° Réveiller les contractions de l'estomac et les secrétions gastriques par un breuvage excitant :

Infusion de camomille, 300 à 400 gr.; éther, 35 à 50 gr.

Faire prendre avec une bouteille.

Faire venir le vétérinaire de suite.

L. M.

Graisses agricoles

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kgr., en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

Par tambours de 25 ou
50 kilos franco..... 4 30 le kilo
Par fût de 100 kil. franco 3 60 le kilo

Graisse rose pure; Graisse vaselinée et Valvoïl. Nous consulter.

Un bon toit pour nos récoltes et nos machines

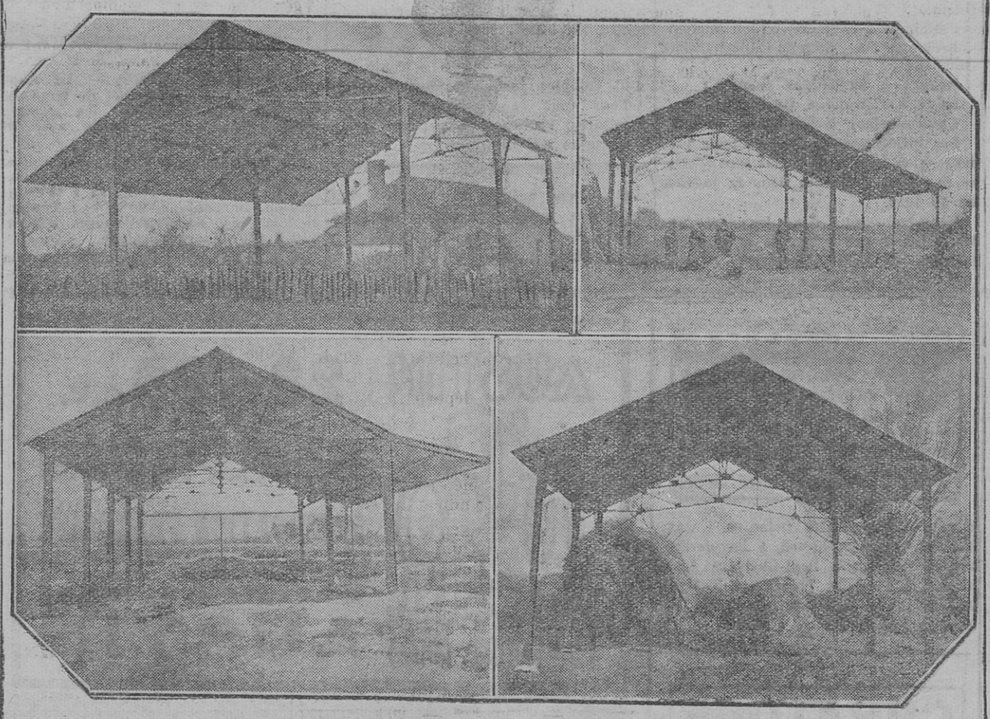

Quelques types de hangars que nous pouvons fournir à nos adhérents
De nombreuses attestations de cultivateurs témoignent de leur solidité et construction irréprochable

FEUILLETON DU *Bulletin* 4

Le Poids du Soupçon

PAR

Jean de BARASC

Un instant après, armé de bâtons solides, de pioches, de haches et même d'une vieille canardière, que le charron Gourat, qui aimait à braconner, avait chez lui toujours chargée, le petit groupe se dirigeait rapidement vers l'Eyssertie, d'où les appels avaient paru venir.

En débouchant du pont, ils rencontrèrent la cuisinière de M. Matheron, en compagnie de l'abbé Rochette, curé de la paroisse. Tous deux marchaient vivement vers le village.

L'abbé Rochette était sur le point de se coucher, quand la voix affolée de Françonnette avait retenti devant le presbytère.

Se croyant poursuivie, la pauvre fille venait d'apercevoir de la lumière chez M. le Curé, et elle se précipitait vers cette maison amie comme vers un refuge assuré.

L'abbé ouvrit sa fenêtre.

— C'est vous, Françonnette demanda-t-il en cherchant à percer du regard les ténèbres du dehors. Qu'y a-t-il donc ?

— Monsieur le Curé !... Monsieur !

La malheureuse était si émue qu'aucune parole suivie ne pouvait sortir de sa gorge.

— Je descends, cria l'abbé.

Rassurée par la présence de M. Rochette, Françonnette put, non sans s'y reprendre à plusieurs fois, lui faire comprendre l'horrible drame qui venait de se passer au château.

— J'y vais, dit le curé, dont la première pensée fut de secourir le pauvre docteur Matheron, s'il en était encore temps.

Mais la cuisinière se cramponna à son bras.

— N'en faites rien, Monsieur le Curé ! N'en faites rien ! L'assassin est dans le parc... Il vous tuerait...

— Ah bah ! J'ai ma trique.

Et le bon abbé, de tournure athlétique, brandit sa grosse canne.

— Non ! non ! s'écria la servante, de nouveau terrifiée. Ne me laissez pas seule !... Il pourrait venir !... me rattraper !

Un tremblement convulsif la secouait. Ses dents claquaient.

Il fallut que M. Rochette l'accompagnât au village.

Récemment nommé à Malemort, ce jeune prêtre était déjà aimé et vénéré de tous. Ceux mêmes qui ne pratiquaient plus guère la vieille religion de leurs aïeux, et ils commençaient à être nombreux, hélas ! dès cette époque, avaient pour le digne ecclésiastique la plus grande estime.

Ils étaient rares, d'ailleurs, ceux à qui il n'avait pas rendu quelque service.

A sa vue, les paysans touchèrent le bord de leur chapeau.

— Bonsoir, monsieur le curé.

— Bonsoir, mes amis ! Vous accouriez aux appels de Françonnette ?...

— Oui, monsieur le curé. Même qu'on l'a cru tuée...

— Mais qu'est-ce qu'il y avait donc qu'elle criait comme ça ?...

— C'est le père Matheron qu'on vient d'assassiner.

— Lui !... assassiné !...

Ces deux mots s'échappèrent comme des exclamations de stupeur de la bouche de tous les paysans. Le vieux docteur était estimé de tous comme le meilleur des hommes. On ne lui connaissait aucun ennemi dans le pays.

— Quèque vagabond, encore ! grommela quelqu'un.

Et un murmure de sourde rancune contre tous ces chemineaux, pillards et incendiaires, qui sont la terreur des campagnes, courut parmi les villageois.

— Bandits !

La petite troupe avait pris l'avenue bordée de sapins de l'Eyssertie.

La lueur trouble des lanternes éclairait à peine à quelques mètres. Autour d'elle, l'ombre des sous-bois n'en paraissait que plus noire.

L'abbé Rochette était en tête, avec Gourat.

Françonnette derrière eux, encadrée et suivie de toute la bande.

— Te fais pas tant de frayeur, la Françonnette, lui dit un voisin... Tu penses bien que l'assassin est loin à c'te heure...

— Il m'a couru après, pourtant, tout à l'heure.

— Tu as de la chance d'y avoir échappé !... Probable qu'il t'aurait fait comme au père Matheron... Ça doit l'embêter d'avoir été aperçu... Si jamais on le prenait et que tu le reconnaisses !...

— Ah ! j'en serais bien en peine ! Je l'ai à peine vu ! Il était tout couvert de sang.

La neige qui ne cessait de tomber avait déjà couvert la terre d'un épais manteau de silence. Le bruit des conversations s'étouffait dans cette nuit lugubre.

On arrivait au perron du château.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! mon pauvre maître ! sanglota Françonnette.

— Du courage ! murmura le prêtre.

Et le premier il pénétra dans la maison.

— A gauche... par ici... indiquait la pauvre domestique. Dans le cabinet de travail... Oh ! mon Dieu !... Là !... Oui !...

Dès la porte, l'abbé aperçoit le corps du docteur Matheron étendu et immobile. La pâleur du visage, la fixité vitreuse des yeux lui révélèrent immédiatement l'inutilité de tout secours humain. La mort avait fait son œuvre.

Le prêtre s'était découvert, imité par tous ceux qui le suivaient dans un silence intimidé et respectueux. Il fit un signe de croix et il s'avançait vers le cadavre en commençant à haute voix la récitation d'un « Pater », quand il vit tout à coup la haute taille de Bouchany, dressé dans une pose hiératique, à l'autre bout du cabinet.

Le menuisier faisait en vain appel à tout son courage; sous les taches de sang qu'il s'était répandues sur le visage en tamponnant sa blessure avec son mouchoir, il était livide.

L'abbé Rochette eut un mouvement de surprise.

— Vous... ici, s'écria-t-il.

— Bouchany ! soufflèrent quelques voix stupéfaites.

Mais aussitôt que Françonnette eut aperçu l'ouvrier, elle poussa un véritable hurlement de rage.

— C'est lui ! C'est bien lui ! cria-t-elle en le montrant du doigt. Je le reconnais ! C'est lui, l'assassin ! Il a tué mon pauvre maître !... C'est lui ! J'en suis sûre.

Il y eut un violent tumulte.

— Canaille !

— Misérable !

— Gredin !

— Lâche !

Dix instruments rustiques, armes terribles dans la main de paysans vigoureux, menacèrent à la fois le malheureux Bouchany.

— Etoutez-moi, Je vous en prie.

— Assassin ! Assassin ! criait sans discontinuer Françonnette, que la douleur rendait folle.

Un geste de l'abbé Rochette ramena un peu de calme et fit abaisser les faulx et les bêches brandies au visage de Bouchany.

— Du sang-froid, mes amis. Que l'indignation ne vous entraîne pas à des actes déraisonnables... Taisez-vous, de grâce, ma pauvre Françonnette... Vous disiez tout à l'heure que vous ne pourriez pas reconnaître l'assassin, que vous n'aviez vu que son dos...

— Ça ne fait rien !... Je reconnais bien sa tête ronde, sa veste brune, ses larges épaules et puis sa figure toute saignante...

— Je vous en prie, Mademoiselle, dit Bouchany, écoutez-moi...

— Tu veux nous en conter encore ? ricana Gourat. C'est-il ça le tour de promenade que tu voulais faire quand je t'ai rencontré tout à l'heure ? Canaille !

Le menuisier se souvint alors de la question du charron et de la réponse inexacte qu'il avait faite pour ne pas trahir le secret promis à M. Matheron.

Ce mensonge l'accablait.

En quelques mots, Gourat raconta à tous la rencontre qu'il avait faite de Bouchany, un peu avant neuf heures. Il déclara qu'il n'avait pas ajouté la moindre foi à la réponse du menuisier, mais qu'il avait simplement supposé que ce dernier avait quelque fredaine à cacher.

(A suivre).

PRIX-COURANT

Nous cotons les prix suivants sans engagement et sauf variation.

Alimentation du Bétail

Farine de Manioc	80 »
Riz Saïgon n° 1	80 »
Riz Paddy (non décortiqué, pour chevaux et volailles).	66 »
Brisures de Riz	70 »
Issues de Riz	50 »
Farine « Le Titan » pour porcs et bovins, les 100 kil. départ	85 »
Farine « Kystett »	175 »
Farine Arachide « Armor »,	75 »
Maïs pour volailles	au cours
Tourteau «Armor» en plaques	65 »
Tourteau amélioré Chepteline	88 »
Tourteau de lin « Robbe » : en plaques et vrac, départ Dieppe	68 »
En farine, dép. St-Etienne-Montluc	97 »
Farine lactée T. T.	195 »

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1	67 »
— « Sucraff » N° 2	65 »

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse	87 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédanés, avoine, tourteaux)	91 »

ALIMENTATION DES PORCS

Optima pour engraissement des porcs	89 »
Optima pour porcelets et truies	142 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BŒUFS VACHES ET VEAUX

Optima lait :		
cordon vert	nu 72 »	logé 76 »
cordon rouge	nu 85 »	logé 89 »
Optima engraissement :		
pour bœufs	nu 81 »	logé 85 »
Optima veaux d'élevage :		
cordon vert, logé	76 » les 100 kil.	
cordon rouge, logé	89 » les 100 kil.	
Farine lactée Optima		
pour veaux, le sac de 5 kil		11 »

Quantité importante, nous consulter.

Aliments pour Volailles et Lapins

Farine de poisson	165 »
Granulé condensé	115 »
Grande Pondeuse	130 »
Farine de viande alimentaire	165 »
Farine d'os alimentaire	87 »
Coquilles huîtres broyées	55 »

Les 100 kilos logés sur wagon Verton.

Aliments mélassés

Mélasse Say	78 »
Son mélassé Say	86 »
Paille mélassée Say, 50 %...	72 »

Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Provendeine

Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 14 fr. la boîte, pris au Syndicat.

Aviculture de l'Ouest

Boulettes « OVOX » n° 1 pour pondeuses	130 »
N° 2 pour sujets en croissance	140 »
N° 2 bis, pour poussins	160 »
N° 2 ter, pour poussins	145 »
N° 3, pour poules en mue. les 100 kilos nus départ Nantes	145 »
Coquilles d'huîtres, logées	65 »
Boulettes « LAPOX », nues.	110 »
Farine de poisson, logée	195 »
Farine de viande, logée	195 »

Chaux agricole

Chaux roches	95 »
Chaux blutée (sacs toile)	90 »
Chaux blutée (sacs papier). les 1.000 kilos, départ Chaudefonds.	110 »

Huiles Comestibles

Établissements H. de la Tullaye

HUILE D'OLIVE

Logée en estagnons, franco gare : Les 5 lit. : 47 fr. 50. Les 10 lit. : 91 fr.

HUILE « LA DELICATE »

	Dép. Nantes	Franco gare
5 litres logés	25 25	31 »
10 — —	49 50	58 50

Produits Viticoles

Soufre sublimé, les 100 kilos	125 »
— — les 50 kilos	64 »

« *Sulsol* » soufre colloïdal anglais très recommandé contre l'oïdium. S'emploie dans la bouillie bordelaise, à la dose de 1 kilo par barrique. Prix, 15 fr. le kilo. Remise aux adhérents.

Collosoufre, flacon de 1 kilo.	30 »
— — 0,500	15 50
Bouillie Azur	175 »
Bouillie Barousse 60° : logée en sacs de 50 k.	175 » les 100 k.
— — 10 k.	178 » —
en caisse de 12 boîtes de 2 kilos	200 » —
Bouillie « Macclesfield » : en caisse de 25 paquets de 2 kilos : la bouillie 60 %	180 » » les 100 k.
la bouillie 50 %	167 » » —
Sulfostéatite cuprique	125 »
SULFATE DE CUIVRE français ou belge : les 100 kilos	145 »

Pour quantités supérieures, nous consulter.

Savons

Marque G. H. B. blanc extra, 72 % d'huile, garanti	235 »
Savon Croix d'Or extra pur, 72 % d'huile	250 »

Les 100 kilos départ Nantes, par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux d'une livre, au choix.

Sel dénaturé

36 francs les 100 kilos, départ Batz. Sel marin de l'Ouest : 36 fr., départ grands réseaux par au moins 1.000 kilos.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes

Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

96. — A louer, à 8 kilomètres de Nantes, petite ferme de 3 à 4 hectares terres, prés, vignes, taillis et différents logements. A prendre à la Toussaint 1933, ou de suite. Conditions avantageuses. S'adresser au Syndicat.

95. — A vendre œufs de Leghorns blanches et de Pintades grises. S'adresser à Mme Robin, Elevage de Souché, Saint-Aignan-de-Grandlieu.

99. — Ferme à vendre, neuf à dix hectares, bonnes terres, petit prix, dans bourg arrondissement de Saintes. Libre de suite. Ecrire M. Débonnières, Etaules (Charente-Inférieure)

100. — A vendre : 1° Une faucheuse, marque « Déering » ; 2° une charrette à bras. S'adresser à M. Ouvrard, chemin de la Bottière, Nantes.

101. — A vendre, cause surnombre, une forte jument 6 ans, carte d'origine, apte à tous travaux. S'adresser au Syndicat.

102. — A vendre un camion à fumier avec fourragères en très bon état. S'adresser Mme veuve Praud, maraîchère, près la Gare de Doulon, Nantes.

103. — A vendre, tonnes et fûts de 280 litres pour sulfate et purin, barriques neuves et d'occasion, tout genre. S'adresser à M. Henri Luzet, tonnelier à Saint-Julien-de-Concelles.

DEMANDES

64. — Ménage cherche place pour culture ou vigne, femme basse-cour. Libre de suite. S'adresser au Syndicat.

68. — Ménage, 27 et 29 ans, un enfant, demande place jardinier ou basse-cour. S'adresser au Syndicat.

Chemins de Fer de l'Etat

BRADERIE MUNICIPALE DE NANTES

Le lundi 12 juin 1933

Délivrance de billets à prix réduits

Les Chemins de fer de l'Etat délivreront des billets à prix réduits, pour Nantes, dans toutes les gares des sections de lignes suivantes :

La Roche-sur-Yon à La Haie-Fouassière (inclus) ;

La Roche-sur-Yon à Bouaye (inclus) ;

Croix-de-Vie-Saint-Gilles à Notre-Dame-de-Riez (inclus) ;

Pornic à Saint-Hilaire-de-Chaléons (inclus) ;

Paimbœuf à Chéméré-Arthon (inclus) ;

Bressuire à Cugand-la-Bernardière (inclus) ;

Rennes à Treillières (inclus) ;

Segré à Carquefou (inclus) ;

Châteaubriant à St-Nazaire (exclus).

Les billets seront délivrés pour tous les trains omnibus permettant *l'aller et le retour* à Nantes dans la journée du 12 juin.

Renseignez-vous dans les gares sur les horaires des trains et le prix des billets.

PELERINAGE DE SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE

Le mardi 6 juin 1933

Mise en marche de trains spéciaux et délivrance de billets à prix très réduits et valables la journée.

Les Chemins de fer de l'Etat mettront en marche, le mardi 6 juin 1933 des trains spéciaux :

1° Entre Les Sables et Saint-Laurent-sur-Sèvre et retour ;

2° Entre Breuil-Barret et Saint-Laurent-sur-Sèvre et retour ;

3° Entre Sainte-Pazanne, La Roche et Saint-Laurent-sur-Sèvre et retour.

Des billets à prix très réduits seront délivrés :

a) Par les gares desservies par les trains spéciaux ;

b) Par toutes les autres gares du département de la Vendée, lorsque les voyageurs auront la possibilité, par les trains omnibus du service ou en rejoignant les trains spéciaux, de se rendre à Saint-Laurent-sur-Sèvre et de rentrer à leur résidence dans la journée du 6 juin 1933.

Renseignez-vous dans les gares sur les horaires des trains et le prix des billets.

Chemin de Fer de Paris à Orléans

La Compagnie d'Orléans a l'honneur de faire connaître qu'à l'occasion de la braderie qui doit avoir lieu à Nantes le 12 juin, elle délivrera aux voyageurs désireux d'assister à cette manifestation et partant des gares situées sur les lignes d'Angers à Nantes, Le Croisic et Guérande à Nantes, Châteaubriant à Nantes et Redon à Nantes, des billets d'aller et retour spéciaux de toutes classes, comportant une réduction de 50 % sur le double du prix des billets simples pour Nantes.

Ces billets spéciaux seront valables un jour, sans faculté de prolongation et utilisables dans les trains du service ordinaire du lundi 12 juin, dans la limite des conditions d'admission et, le cas échéant, dans les trains spéciaux qui pourraient être mis en marche dans la circonstance.

∴

BILLETS DE FIN DE SEMAINE

La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public qu'elle délivrera, au départ des gares de Nantes-Orléans, La Bourse et Chantenay, pendant la période s'étendant de la veille de la Pentecôte au 30 septembre, des billets d'aller et retour de fin de semaine de toutes classes pour *Saint-Nazaire, Pornichet, La Baule-les-Pins, La Baule-Escoublac, Guérande, Le Pouliguen, Batz* et *Le Croisic*.

Ces billets, qui comportent une réduction de 40 % sur le prix des billets simples, sont valables à partir du samedi à midi jusqu'au lundi à midi. Lorsque le samedi est un jour de fête légale, les billets sont valables à partir du vendredi à midi ; lorsque le lundi est un jour de fête légale, ils sont valables jusqu'au mardi à midi.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser aux gares de la Compagnie d'Orléans.

Pour vos achats, vos ventes, vos échanges, faites une petite annonce aux « OFFRES ET DEMANDES » de notre Bulletin.

NOS MERCURIALES

Grains et Farines

Voici les *Cours officiels* des céréales et farines dans notre région à ce jour

Nantes, le 1er juin.

Farine de froment	135
Blé nouveau, moralement sans ail, base 76 kil., l'hectolitre	86
Blé sans ail, base 76 kilos.	88
Avoines grises ou noires	68
Avoines bigarrées	61
Sarrasin Bretagne	71
Sarrasin Loire-Inférieure	74
Orge indigène	67
Orge Maroc	56
Son bonne fabrication	35

Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 26 mai

VEAUX : 555. — Le kilo sur pied, 5 à 6.50 ; tous les kilos payables ; moyenne, 5 fr. 75.

BŒUFS : 7. — Le demi-kilo : Devant : 1re qualité, 2.50-3 fr. ; 2e qual., 2-2.50 ; 3e qual., 1-2 fr. Derrière : 1re qualité, 4.50 à 5 fr. ; 2e qual., 3.75 à 4.50 ; 3e qual. 3.25-3.75.

MOUTONS : 257. — Le demi-kilo : 1re qualité, 7-8 fr. ; 2e qual., 6-7 fr.

AGNEAUX. — Sans tarif

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE CAMPAGNE ET MARCHANDS DE VEAUX

VEAUX : 555. — Le kilo sur pied, 5 à 6.50.

Il est à observer que ces prix s'entendent entrée en ville frais de marché ; perte de kilo à déduire, 0 fr. 80.

Donc, moyenne, 4 fr. 95.

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé en bottes	165 à 175
Paille d'orge en bottes	170
Paille d'avoine en bottes	170
Foin, les 500 kilos	185 à 200

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 31 mai.

Artichauts, les 12, 15 fr. — Asperges, la botte, 4 fr. 50. — Carottes nouvelles, la botte, 1 fr. 25. — Choux pommes nouveaux, les 16, 8 fr. — Choux-fleurs, la pièce, 2 fr. — Concombres, la pièce, 2 fr. 50. — Cerises, le kilo, 3 fr. — Cresson, les 12, 5 fr. — Chicorées, les 12, 3 fr. 50. — Epinards, le kilo, 2 fr. — Haricots verts, le kilo, 12 fr. — Laitues, les 20, 3 fr. — Melons, la pièce, 20 fr. — Navets, la botte, 1 fr. — Oseille, le kilo, 0 fr. 50. — Oignons, la botte, 1 fr. — Poireaux, la botte de trente, 4 fr. — Petits pois, le kilo, 2 fr. 25. — Romaines, les 12, 3 fr. — Radis, les 12, 5 fr. — Tomates, le kilo, 3 fr. 50. — Pommes de terre de Chantenay, le kilo 1 fr. 10 ; de Noirmoutier, 0 fr. 80.

MARCHÉ DES INNOCENTS

Paris, le 31 mai.

POMMES DE TERRE. — La campagne des vieilles pommes de terre est terminée. En nouvelles, les affaires s'améliorent, principalement avec la Bretagne.

On traite aux 100 kilos, marchandise logée départ : Roscoff, 35 à 36 ; Paimpol, 36 à 38 ; Saint-Malo, 42 à 45 ; Cavaillon, Barbantane, 65 à 67 ; Toulon, Hyères, 58 ; Saucisses rouges d'Oran, 110 à 120 départ Marseille.

CAROTTES. — Peu d'affaires. La marchandise s'épuise. On cote toutes provenances, de 40 à 50 francs, logé départ.

NAVETS. — Marché nul.

OIGNONS. — Marché plus calme et tendance plus faible. On traite aux 100 kilos, départ logé : oignons blancs de Cavaillon, 85 fr. ; Egypte, logé, départ Marseille, extra 110 à 120, premier choix 105 à 109.

Cours des Vins

Muscadet	850 à 950
Gros-plant	360 à 420
Noah	150 à 200
Seibel	360 à 400

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)

Le demi-kilo :

Bœuf. — 1re catégorie, 6.50 à 11 fr. ; 2e catég., 1.50 à 2.50 ; 3e catég., 1 à 1.50.

Veau. — 1re catégorie, 6 à 9 fr. ; 2e catég., 5.50 à 6 fr. ; 3e catég., 3 à 4 fr.

Mouton. — 1re catégorie, 8.50 à 9 fr. ; 2e catég., 7 à 7.50 ; 3e catég., 4 fr.

Porc. — 7 à 8.75.

Beurre. — 6 à 7.50.

Œufs. — La douzaine, 3 à 3.50.

Lapins. — 6.25 à 6.50.

Poulets. — 9 à 9.50.

FOIRE DE NANTES

Petite foire, place Viarme, mais transactions satisfaisantes.

Voici les cours qui ont été pratiqués : Chevaux : amenés 117, vendus de 1.500 à 3.900 fr. Vaches : amenées 82, vendues de 300 à 2.000 fr. Génisses : amenées 6, vendues de 700 à 800 fr. Porcs de lait : amenés 48, vendus de 200 à 250 fr. Nourrains : amenés 15, vendus de 250 à 340 fr.

Prochaine foire, le 8 juin.

CANDÉ, 29 mai.

Blé, 90-92 fr. ; orge, 80-85 fr. ; avoine, 80-85 fr. Paille, les 1.000 kilos, 130-160 fr. ; foin, 300-350 fr. Beurre, la livre, 5.25-5.50 ; œufs, la douzaine, 3-3.25 ; poulets, la couple, 28-40 fr. ; canards, la couple, 28-38 fr. ; lapins, la pièce, 12-14 fr. ; pigeons, la paire, 10 à 11 fr.

Porcs gras, le kilo, 6.50 à 7 fr. ; porcs maigres, la pièce, 300 à 400 fr. ; porcillons, la pièce, 150-210 fr.

CHATEAUBRIANT, 31 mai.

Blé, 85 fr. ; avoines grises et noires, 80 fr. ; seigle, 75 fr. ; blé noir, 75 fr. ; orge, 80 fr. ; farine première qualité, 135 fr. Foin, les 500 kilos, 140 fr. ; paille de froment, 100 à 125 fr.

Beurre ordinaire, le kilo, en gros 8.50 à 9 fr., détail 11 fr. ; œufs, la douzaine, 2.75 à 3.25. Poules, la couple, 28 à 35 fr. ; poulets de grain, la couple, 25 à 30 fr. ; vieux poulets, la couple, gros 32 à 35 fr., moyens 28 à 32 fr., petits 22 à 25 fr. ; poulets vivants au poids, le demi-kilo 4.50 à 5 fr. ; canards, la pièce, 15 à 18 fr. ; oies, la pièce, 35 à 40 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 15 fr. ; vivants, au poids, le demi-kilo 2.50 à 3 fr.

Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.50 à 3 fr. ; bœufs de travail, la paire, 3.500 à 4.000 fr. ; vaches grasses, le kilo sur pied, 2 à 2.50 ; vaches laitières, 1.500 à 1.800 fr. ; taureaux, le kilo sur pied, 2.50 à 2.75 ; veaux, 4.50 à 5 fr. ; génisses, 900 à 1.200 fr. ; génisses, le kilo sur pied, 2.50 à 3 fr. ; moutons et agneaux sur pied, le kilo, 4.50 à 5 fr. ; porcs de lait, 150 à 200 fr. ; porcs maigres, le kilo sur pied, 8 à 8.50 ; porcs gras, 6.20 à 6.25 ; porcelets de trois mois, 300 à 400 fr. (suivant taille et espèces).

NOZAY, 29 mai.

Farine, 134 à 135 fr. ; farine de sarrasin, 155 à 158 fr. ; blé, 87 à 88 fr. ; seigle, 75 à 76 fr. ; orge de mouture, 74 à 75 fr. ; avoine, 69 à 70 fr. ; sarrasin, 69 à 70 fr. ; son, 51 à 52 fr.

Cidre, la barrique, 120 à 130 fr., droits en sus.

Foin de bonne qualité, sans affaires ; paille pressée, 95 à 100 fr., aux 500 kilos.

Beurre, le kilo, en gros 10 fr., au détail, 11 à 11.25 ; œufs, 2.75 ; poulets, la couple, petits 24 à 32 fr., gros engraissés, 33 à 40 fr. (10 à 12.50 le kilo vivant) ; lapins, 10 à 15 fr. pièce (5.50 le kilo vivant) ; canards, la couple, 30 à 35 fr.

Bœuf, le kilo sur pied, 2.50 à 3.10 ; vache, 2 à 2.40 ; veau, 5.50 à 5.60 ; mouton, 5 à 5.25 ; porcs gras, 6 à 6.10.

Porcelets de six à huit semaines, 150 à 200 fr. ; de deux à trois mois, 210 à 280 fr. ; courantins de trois à quatre mois, 290 à 350 fr. ; jeunes truies adultes, 350 à 420 fr., suivant poids et qualité.

PONTCHATEAU

Poulets, la couple, gros 40 fr., moyens 35 fr., petits 30 fr. ; œufs, la douzaine, 3.50 ; beurre, le demi-kilo, 5 et 6 fr.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC

Poulets, la couple, gros 55 à 60 fr., moyens 45 à 50 fr. ; canards, la pièce, 18 à 22 fr. ; pigeons, la couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 16 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 3 fr. ; beurre, le demi-kilo, 6.25 à 6.50. Veaux, le kilo, 5.50 à 7.50.

CLISSON

Blé, 85 fr. ; avoine, 87 fr. ; blé noir, 95 fr. ; farine, 132 fr. Foin, les 500 kilos, 200 fr. ; paille, 100 fr. Poulets, la couple, moyens 36 à 40 fr., petits 25 à 35 fr. ; lapins, la pièce, 10 à 15 fr. ; œufs, la douzaine, 2.50 à 2.75 ; beurre, le demi-kilo, 6 à 7 fr. Bœufs gras, le kilo sur pied, 2.50 à 3.75 ; bœufs de travail, la paire, 3.000 à 5.500 fr. ; vaches grasses, le kilo, 2.50 à 3.50 ; vaches laitières, l'unité, 1.000 à 2.500 fr. ; veaux, le kilo, 5 à 5.50 ; porcs, 6.20 ; porcs de lait, 220 à 250 fr.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Beurre, la livre, 6.25-7 fr. ; œufs, la douzaine, 3-3.50 ; poulets, la couple, gros 45-48 fr., moyens 35-40 fr., petits 30-34 fr. ; canards, la pièce, 11-13 fr. ; lapins, la pièce, 10-15 fr. ; pigeons, la couple, 4-5 fr.

Machines à Coudre

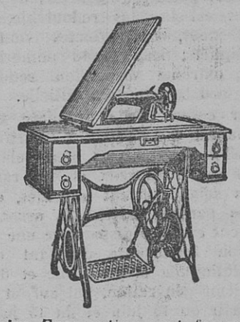

Notre Coopérative peut fournir, à des conditions avantageuses, des machines à coudre de toutes premières marques. Nous consulter.

Le Syndicat décline toute responsabilité quant à la teneur de la Publicité et des Annonces.

L'Imprimeur-Gérant : O. GRIMAUD.

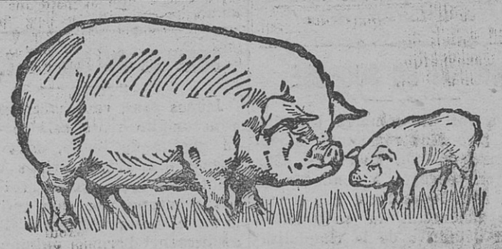

Le Grand Succès de l'Elevage des Porcs
LA PROVENDEINE

Dès que les porcs sont soumis au régime de la PROVENDEINE on les voit grandir et profiter à souhait. Pas d'arrêt dans la croissance, appétit soutenu, engraissement rapide à la grande joie de l'éleveur

Provendeine donne de grands bénéfices

M. GUERMEGAN, Commerçant à **Lanhouarneau** (Finistère), nous écrit : « *J'fais usage de votre produit quatre fois par jour et ce, depuis trois ans. Je puis affirmer qu'en employant la Provendeine on évite souvent cette terrible maladie qu'est le rachitisme et l'on réalise de grands bénéfices. En un mot, je suis très satisfait de la Provendeine et je fais une grande réclame chez mes amis et connaissances.* »

Provendeine donne des résultats excellents

M. René BEAUSIRE, à **Chevre-par-Villebaudon** (Manche), nous écrit : « *J'ai employé quelques boîtes de votre Provendeine et je dois vous dire que les résultats obtenus sont excellents. J'avais des porcs qui n'avaient pas d'appétit et par conséquent ne grossissaient pas. Maintenant qu'ils ont eu de la Provendeine, ils mangent beaucoup et engraissent plus rapidement.* »

La « Provendeine » est vendue partout en boîtes de 14 frs, impôt compris.

Dépôt pour l'Ouest de la France : Ancienne Maison Louis SANDERS. S. A. Quai Richemont, 10, Rennes (Ille et Vilaine).

Encore une défaite du rhumatisme

30 avril 1929.

« Je viens vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'efficacité quasi miraculeuse de votre TISANE des CHARTREUX DE DURBON qui m'a enfin délivrée d'un rhumatisme aigu au bras, alors que j'avais inutilement essayé quantité de remèdes. Malgré mon âge avancé (67 ans) je puis assurer mon travail à l'usine. Je ne crains plus de mettre des heures durant mes mains dans l'eau et j'ai enfin retrouvé le sommeil. »

Martine FROMENT, crêpeuse Grande-Rue, à Esquennoy (Oise).

Guérir de rhumatisme ! Quelle illusion, quel rêve impossible ! pensent les malheureux que torture cette horrible affection, quand ils ont tout tenté pour se guérir... en vain.

Et pourtant voilà une malade, Mme Froment, qui guérit. Est-elle seule dans ce cas ? Non, nous recevons chaque année des milliers de lettres semblables qui constituent un émouvant concert de louanges à l'égard de la TISANE DES CHARTREUX DE DURBON, remède naturel aux plantes alpestres.

Voulez-vous donc continuer à endurer les intolérables souffrances de votre mal ?... Non ?

Alors inutile d'essayer mille et un remèdes inefficaces, avant d'arriver à la TISANE des CHARTREUX DE DURBON qui lessivera à fond votre sang, décrassera définitivement vos articulations ou vos tissus, vous rendra sûrement la souplesse, la jeunesse, la vie.

Tisane, le flacon. 14.20
Baume, le pot... 3.95
Pilules, l'étui.... 8.50
dans les pharmacies

Renseignements et attestations LABORATOIRES J. BERTHIER A GRENOBLE

TISANE DES CHARTREUX DE DURBON

A VENDRE en Lot-et-Garonne : Une bonne ferme de 20 hectares en terrain pour toutes cultures. Belle situation pour l'élevage. Prairies irriguables. Maison d'habitation de 5 pièces et tous les bâtiments nécessaires. Cette ferme assez rapprochée de ville serait vendue pour 40.000 francs, matériel agricole compris et 5 années de délai pour le paiement. Pour tous autres renseignements, écrire à CHEVRIER, à Nausannes, par BEAUMONT (Dordogne).

Distributeurs d'engrais
Semoirs en lignes et à la volée
VENDEUVRE
327 Rue St Martin PARIS

FRANÇAIS ACHETEZ FRANÇAIS

Votre intérêt et votre devoir vous commandent d'acheter une Ecrémeuse FRANÇAISE

Prenez la PAX-LABOR avec bol oxydable, elle est supérieure à la meilleure des Marques Etrangères

Société des Ecrémeuses Françaises
PAX-LABOR, Cambrai

On remarque toujours à la rapidité et à la qualité de leur engraissement les veaux nourris avec du lait écrémé complété avec de la farine de

RIZ

(900 à 1.800 grs de farine pour 14 à 18 litres de lait écrémé entre 1 et 3 mois).

Ecrire au Bureau de Propagande 62, Rue de Richelieu, Paris (3e)

CIDRE
COLORÉ · BONIFIÉ
CONSERVÉ-CLARIFIÉ
MALADIES GUÉRIES
PAR LES
PRODUITS GATÉ
EXIGER LA VRAIE MARQUE
Ets Physic et E. GALICHÈRE · St-Lô

Dépôts : Pharmacies Orion, à Rozay ; Prevost, à Héric ; Sicard, à Fay-de-Bretagne ; Garnier, à Pont-Château ; Alain Lageat, à Savenay ; Thibault, à St-Mars-la-Jaille ; Turpin, à Nort-sur-Erdre ; Leroux, à Plessé.

CURATOSE
arrête la diarrhée des Veaux et l'hématurie des Bovins
Adrien SASSIN, Produits vétérinaires ORLÉANS
Brochure de 96 pages sur maladies
franco sur demande
MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS

Etes-vous né sous une mauvaise étoile

Le professeur OX offre de vous venir en aide et de vous révéler les plus intimes secrets de votre vie. Le prof. OX, qui est le plus sérieux des astrologues de notre siècle, vous guidera dans la vie, comme il le fait pour des personnalités connues dont vous pouvez envier la fortune et les amours. Un simple conseil du prof. OX vous aidera à vous faire aimer par l'être qui vous est cher. Ses révélations sur votre vie et celle des personnes qui vous entourent seront troublantes ; la précision de ses calculs depuis la date de votre naissance jusqu'à ce jour, lui permet de vous dire ce que vous ferez demain. Cette étude précise vous sera envoyée gratuitement par le professeur OX lui-même. Ecrivez-lui vos nom prénoms, date de naissance et adresse ; joignez si vous le voulez, 2 francs en timbres poste pour les frais de rédaction. Professeur OX, Service 765 F, 1, Avenue Pilaude, ASNIERES (Seine).

AUSTIN DIESEL LIANCOURT (Oise)

28 ET 36 C.V.
AGRICOLE-VIGNERON
FABRICATION FRANÇAISE
Société Anonyme
AUSTIN

LES BACHES PLISSON DOIVENT A L'ORENIC LEUR DURÉE !

BACHES PLISSON

Nouvelle Baisse des fortes Bâches Vertes Oréniques

Matériel PLISSON, triples fils, avec œillets, complètes

4 m x 2.50	4 m x 3 m	5 m x 3 m	5 m x 4 m	6 m x 4 m	7 m x 4 m
150 fr.	181 fr.	224 fr.	292 fr.	351 fr.	402 fr.
8 m x 4 m	5.50 x 3.50	6 m x 3.50	6 m x 5 m	7 m x 5 m	8 m x 5 m
455 fr.	284 fr.	307 fr.	431 fr.	502 fr.	570 fr.

A L'ESSAI EN LOCATION, avec faculté d'achat

BON POUR UN CATALOGUE PLISSON *qui contient les échantillons des Bâches PLISSON, Sacs à Grains, Tentes rayées et unies, Cordes, etc.*

PARIS — 37, RUE DE VIARMES, 1er Arrondissement
Tél. Gutenberg 15-46 — Central 98-51

Pour entretenir vos Bâches, demandez le tarif de l'ORENIC en Bidons

SI VOUS TROUVEZ LE VIN TROP CHER
faites vous-même avec
L'EXTRAIT PICARD
votre (à base d'Extrait de Plantes)
BOISSON de MÉNAGE
agréable à boire, saine et économique, ayant le goût du cidre, et revenant à
25 CENTIMES LE LITRE
Le flac. 10 fr. ; franco contre mandat 11 fr. ; fco. cont. remboursement 12 fr.
Les 3 flacons — — 30 fr. ; — — 32 fr.
LABORATOIRES : 12, Boulevard Saint-Martin, PARIS-X^e

NANTES — Imprimerie SAINT-CLEMENT, anciennement DUPAS & Cie, 57, Rue Saint-Clément. — Telephone 116-55. — Compte-Postal : 5.683-Nantes.